

REVUE DE PRESSE

21 janvier 2021

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Une école virtuelle qui déshumanise

Nous oublions trop souvent que la culture et le savoir sont le fruit d'un travail collectif et de la sociabilité naturelle de l'être humain

Réjean Bergeron
Professeur de philosophie au cégep
Gérald-Godin

Après plusieurs mois de cours en ligne imposés à des milliers d'élèves des niveaux secondaire, collégial et universitaire, je crois qu'il n'est pas exagéré de dire que cette grande expérience d'école virtuelle est encore plus catastrophique que tout ce que j'avais pu imaginer à l'époque.

Bien au-delà des difficultés techniques éprouvées par les élèves et les enseignants au cours de ce pénible exercice — et Dieu sait qu'elles ont été nombreuses —, ce qui surprend le plus, ce sont les sentiments d'angoisse, de stress, de solitude et d'abandon que tous ces acteurs ont ressentis dans leur chair au cours de ce long calvaire. À ce titre, les taux élevés d'abandon, d'échec et de décrochage qui nous sont rapportés jour après jour par les médias doivent être vus comme l'épiphénomène d'une détresse psychologique beaucoup plus profonde et révélatrice que ce que les simples statistiques peuvent nous révéler.

En fait, cette surdose de technologie que tous les acteurs du milieu de l'enseignement ont dû s'injecter dans les veines pendant cette période trouble peut être vue comme un immense laboratoire qui nous permet d'en apprendre beaucoup plus sur nous-mêmes que sur toutes les technologies qui nous ont été imposées. Bien que ces quelques leçons apprises puissent maintenant se présenter à nous comme des éviden-

ces, le climat toxique dans lequel nous plonge le numérique depuis plusieurs années a fait en sorte qu'on a pu les oublier ou tenté de les nier. En voici quelques-unes.

L'être humain est un être sociable

On peut bien pour un temps demander à un jeune adulte de s'isoler dans sa chambre pour suivre des cours en ligne mais, passé un certain seuil, l'animal social et grégaire qu'il est, envahi par des sentiments de solitude, de détresse ou d'angoisse, finit par perdre sa capacité de concentration, son intérêt pour les études et parfois même pour la vie. En fait, nous oublions trop souvent que la culture et le savoir auxquels on demande aux étudiants d'accéder est le fruit d'un travail collectif, de cette même sociabilité naturelle présente chez l'être humain.

Alors, comment peut-on s'étonner du fait que des êtres humains comme eux puissent avoir besoin d'un enseignant en chair et en os, d'une présence concrète et physique pour apprendre, s'ouvrir sur le monde et s'épanouir ? D'autant plus que c'est à travers le regard des autres et grâce aux multiples interactions avec leurs semblables que ces jeunes adultes peuvent construire leur personnalité et trouver leur identité. Les priver de ces relations interpersonnelles, c'est en quelque sorte les condamner à vivre comme des spectres, des êtres informes ; en somme, comme des autistes du numérique.



L'être humain possède un corps

Les cours en ligne ou, d'une manière générale, la présence de plus en plus grande du numérique dans le monde de l'éducation est la résultante d'un pernicieux processus de déshumanisation qui a fini par nous faire oublier que, loin d'être exclusivement des êtres de raison, les élèves sont avant tout habités par des pulsions, des désirs et des besoins fondamentaux ; qu'ils ont besoin d'utiliser tous leurs sens et de bouger pour se sentir exister et trouver leur équilibre. Isolés du monde et fixés à leurs écrans, ces jeunes adultes sont toutefois traités depuis la pandémie comme des êtres désincarnés, privés de corps, tout au plus comme des cerveaux « formolisés » qui auraient été branchés à de multiples applications afin de faciliter l'absorption à petites doses d'un monde virtuel concocté en laboratoire par les seigneurs du numérique.

Triste expérience prémonitoire ?

Ma plus grande crainte ne concerne pas tant ce que notre système d'éducation est en train de faire vivre aux élèves et aux enseignants que ce qui les attend demain une fois la pandémie résorbée. La question que je me pose est la suivante : les différents acteurs du monde de l'éducation, riches de cette triste expérience vécue pendant cette crise sanitaire, trouveront-ils la force et le courage de revenir vers une forme d'enseignement plus humaniste ou continueront-ils à se laisser bercer par le chant des sirènes qui, depuis des années, leur vante les bienfaits d'un

enseignement virtuel qui n'a jamais réussi à faire ses preuves ?

À voir la façon dont plusieurs s'enorgueillissent de collaborer à l'édification de cette « école du futur » qui se donne comme idéal de pixéliser les élèves et de numériser les enseignants, j'ai malheureusement l'impression que ce qui était censé se présenter comme une exception pouvant être laissée derrière nous après la pandémie finira par se révéler comme une occasion inespérée par les technophiles pour accélérer et achever la mise en place d'un système d'éducation qui fera des élèves et des enseignants des choses à l'image et à la ressemblance des outils qu'on leur a si gentiment suggéré de manipuler.

« Professeurs, nous sommes en train de devenir ces ouvriers d'usine qui vivent au rythme de leur machine, et nos élèves seront les produits de gamme qui en sortent : peu importe ce que c'est, pourvu qu'ils aient passé le contrôle de qualité », nous dit le philosophe et essayiste Frédéric Dufoing.

Ces jeunes adultes sont traités depuis la pandémie comme des êtres désincarnés, privés de corps, tout au plus comme des cerveaux « formolisés » qui auraient été branchés à de multiples applications afin de faciliter l'absorption à petites doses d'un monde virtuel concocté en laboratoire par les seigneurs du numérique

Les espaces de travail des bibliothèques publiques finalement ouverts à tous

Pourquoi les directives sont-elles données plus rapidement et plus clairement aux bibliothèques scolaires depuis le début de la pandémie ?

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

Les espaces d'étude et de travail individuel des bibliothèques publiques du Québec seront finalement ouverts à tous, et pas seulement aux étudiants, comme l'a d'abord annoncé le premier ministre François Legault dans son point de presse du 6 janvier dernier. Une nouveauté de pandémie pour les bibliothèques publiques. Mais une habitude instaurée depuis déjà des mois pour les bibliothèques collégiales et universitaires. Y a-t-il deux poids, deux mesures dans la façon de gérer les bibliothèques pendant la crise sanitaire ?

« Les bibliothèques publiques (autres que celles tenues par des écoles ou universités) sont fermées, sauf qu'il est possible d'aller au comptoir de prêt et d'étudier dans une salle ou un espace de travail individuel (comprendre ici une seule personne par salle/ espace) », a indiqué au *Devoir* Marjorie Larouche, des relations avec les médias du ministère de la Santé. Cette précision est arrivée 12 jours après l'annonce du premier ministre, avec un décret modifié qui cette fois suit ces propos. Et après une série d'interprétations contradictoires données par le ministère de la Santé.

Recoudre la fracture numérique

Pour mémoire, M. Legault avait annoncé publiquement l'ouverture dès le 11 janvier des espaces de travail dans les bibliothèques publiques aux étudiants seulement. Cette limitation choquait plusieurs bibliothécaires, selon ce qu'a pu constater *Le Devoir*, qui estiment qu'un des mandats de leurs établissements est aussi de recoudre la fracture numérique en permettant un accès gratuit à des ordinateurs et à Internet aux usagers qui en ont besoin. Le 10 janvier, l'arrêté ministériel rendait possible l'ouverture complète des bibliothèques, ce que le ministère de la Santé confirmait. Le lendemain, reculade. « Par rapport à hier, la santé publique vient de me dire ceci : bien que le décret indique une pleine ouverture des bibliothèques, il faudrait parler d'un accès limité aux comptoirs et pour la clientèle étudiante », corrigeait alors Robert Maranda, des relations médias du ministère.

À l'Association des bibliothèques publiques du Québec, on hésitait encore mercredi quant à l'interprétation de la consigne. « L'arrêté permet le "travail individuel". Les sites gouvernementaux (quebec.ca et ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [dont relèvent aussi les bibliothèques publiques]) parlent de réserver les espaces de travail aux élèves et aux étudiants ainsi qu'aux "personnes ayant

un besoin urgent ou particulier d'utilisation des services Internet" », souligne la directrice générale Ève Lagacé.

Ces allers-retours dans les consignes données aux bibliothèques publiques détonnent du traitement réservé aux bibliothèques scolaires depuis le début de la pandémie, et des permissions accordées à leurs usagers depuis plus longtemps. À la bibliothèque de McGill, « depuis septembre, trois bulles d'étude ont été créées en conformité avec les lignes directrices provenant du gouvernement. Nos étudiants doivent réserver leur place avant de venir en bibliothèque », explique la vice-doyenne par intérim aux services aux usagers, Katherine Hanz.

À l'UQAM, depuis l'automne, « les espaces ont été réaménagés pour s'assurer d'avoir une distance de deux mètres entre chaque place. Ces places sont disponibles sur réservation, et du personnel a été embauché pour nettoyer tous les espaces après le départ de leur occupant ». Une centaine d'espaces individuels de travail sont ainsi disponibles sur réservation, précise



Jenny Desrochers, directrice de la division des relations avec la presse.

Dans ces deux cas, seuls les employés des bibliothèques sont autorisés à circuler dans les rayons. Le prêt de documents réservés est aussi disponible. À la bibliothèque de l'Université Laval, le ramassage de documents a repris en mai dernier et la réouverture des espaces a eu lieu fin août, sans réservations, mais uniquement pour les étudiants, professeurs et employés de l'université.

Un accès limité pour les enfants

Les réouvertures s'étaient déroulées même du côté des bibliothèques collégiales. « Les espaces de travail individuel sont courus », mentionne Lucie Delhomme, responsable du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec. « Les étudiants en ont besoin. Dans plusieurs collèges, la bibliothèque est le seul espace de service qui leur est encore accessible. Les bibliothèques collégiales maintiennent donc ce service autant que les consignes sanitaires en vigueur le permettent. »

Au primaire et au secondaire, les réactions des écoles sont multiples. « Les écoles secondaires permettent, en général, les visites de classes [en bibliothèque] », précise le président de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires, Pierre Van Eeckhout. « Au primaire, c'est très variable. Certaines écoles ont fermé leur bibliothèque dès le mois d'octobre, d'autres permettent à leurs enseignants d'aller prendre des bacs de livres une fois par mois pour varier les livres présentés aux élèves. D'autres permettent une visite d'un groupe par jour avec 24 heures de délai entre chaque visite de manière à aseptiser naturellement les locaux entre chaque visite. »

Certaines écoles ont aussi eu besoin d'utiliser la bibliothèque à d'autres fins, distanciation oblige. « Mais il est sûr que l'accès aux livres n'est pas le même pour les élèves depuis le début de la pandémie », note le président.

« On peut penser que les élèves plus défavorisés, ou dont les parents n'ont pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques publiques, ont eu un moins grand accès, et de moins grandes chances de lire depuis maintenant bientôt un an, ce qui pourrait avoir des répercussions à moyen ou même à long terme chez certains d'entre eux, surtout chez les petits de première ou deuxième année du primaire qui apprennent à lire ou consolident les bases de la lecture », analyse-t-il.

Est-ce à dire que les consignes et directives pour les bibliothèques scolaires, relevant du ministère de l'Éducation, ont été données tôt, et clairement, sans valse-hésitation ? « Oui », tranche franchement Katherine Hanz. C'est ce qui a fait que ces bibliothèques ont pu s'adapter plus rapidement.

Et même de réagir avec agilité : « La participation de la bibliothèque de McGill à l'entente de service d'accès temporaire d'urgence intervenue avec HathiTrust nous permet de fournir un accès temporaire à deux millions de titres sous droit d'auteur qui correspondent à une vaste portion de la collection d'œuvres imprimées de l'Université McGill. Tant que les exemplaires physiques demeurent inaccessibles, l'accès numérique à ces livres est disponible. Ce service temporaire permet à tous les étudiants, peu importe où ils se trouvent dans le monde, d'accéder à l'ensemble de cette collection. » Ce service a été mis en place dès le mois d'avril dernier. Reste à comprendre pourquoi les bibliothèques publiques sont, elles, considérées et informées différemment par le gouvernement.

À la bibliothèque de McGill, depuis septembre, trois bulles d'étude ont été créées en conformité avec les lignes directrices provenant du gouvernement. Nos étudiants doivent réserver leur place.

KATHERINE HANZ



ACTUALITÉS

LES PIRES TAUX D'INFECTION DE LA PROVINCE

ARIANE LACOURSIÈRE,
HENRI OUELLETTE-VÉZINA
LA PRESSE

Quatre quartiers chauds de Montréal revivent le scénario du printemps

Comme au printemps, des quartiers du nord et de l'est de Montréal affichent de nouveau les pires taux d'infection au coronavirus de la province. En a-t-on fait assez pour protéger ces secteurs ? Sur le terrain, les autorités de santé disent avoir affûté leurs méthodes. Mais les citoyens hésitent de plus en plus à aller se faire tester.

« Si on avait un message à faire passer, ce serait : au moindre symptôme, venez vous faire tester », implore Cathy Dresdell, coordonnatrice des services de proximité au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Mais pour la députée de Montréal-Nord, Paule Robitaille, « on n'a pas fait attention à ces quartiers » à risque. Mardi, François Legault a révélé que les quartiers de Saint-Léonard-Saint-Michel, d'Aquintic-Montréal-Nord, du Nord-de-l'Île-Saint-Laurent et de Rivière-des-Prairies-Anjou-Montréal-Est comptent plus de 450 cas actifs pour 100 000 habitants. C'est le plus fort ratio de la province.

« Il y a beaucoup d'employés du réseau de la santé qui habitent ici. Ça explique probablement en partie cette montée des cas », dit Shanna Alexis, qui travaille dans un CLSC de Rivière-des-Prairies. Elle souhaite toutefois que les mesures changent la

donne. « J'espère que le couvre-feu va fonctionner et va faire redescendre ces infections. Ce n'est pas une façon de vivre », soupire la travailleuse.

Habitant Montréal-Nord depuis plusieurs années, Robert Regimbald n'est pas étonné de la situation. « On a beaucoup de centres pour personnes âgées. Je pense que le virus circule beaucoup de là, jusque dans les familles. Encore trop de gens se rassemblent en groupes aussi », déplore-t-il.

« Beaucoup de gens ne comprennent pas vraiment l'ampleur de la situation. Ça se répand très rapidement, surtout qu'il y a maintenant d'autres variants plus contagieux. Il faut tester toujours plus. »

— Robert Regimbald, résidant de Montréal-Nord

Rencontrée devant un arrêt de bus, Wendy Akinladi abonde dans le même sens. « Ce qui se passe est inquiétant. Ça monte encore, comme au printemps. Il faut faire plus de sensibilisation », lâche la mère de famille, dont les enfants fréquentent l'école Calixa-Lavallée, où des tests rapides seront offerts aux élèves à partir du 25 janvier prochain. Dans certaines écoles de l'est de la métropole, les cas de COVID-19 ont « fait des ravages », dit un autre résidant, Bill Zahid. « Certaines ont beaucoup de cas. Moi, j'ai passé un test à trois reprises avec toute ma famille », ajoute-t-il, en invitant ses concitoyens à faire de même.

DES LEÇONS À TIRER ?

Cathy Dresdell le reconnaît : plusieurs de ces quartiers présentaient des taux élevés de contamination le printemps dernier. Depuis le début de l'automne, son CIUSSS a établi de « grandes structures fixes » pour procéder à du « dépistage massif ». Des centres de dépistage mis sur pied à la Galerie Normandie et à la Place Bourassa sont ouverts sept jours sur sept, de 8 h à 20 h. « Ces centres sont utilisés actuellement à 50 %. On n'a pas d'enjeu d'accès ou de volumes », assure Mme Dresdell.

Paule Robitaille, elle, se questionne : alors qu'à l'été, des cliniques mobiles de dépistage et un centre de dépistage sans rendez-vous avaient été déployés, ce n'est plus le cas actuellement. « Il y a juste un centre de dépistage à Montréal-Nord. [...] C'est moins facile de se faire tester qu'au mois d'août. Il ne faut pas baisser la garde », souligne-t-elle.

« Je me suis battue toute la première vague pour le dépistage. Il faut vraiment qu'on prenne soin de ces milieux. »

— Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé

De son côté, Mme Dresdell affirme que les cliniques mobiles de dépistage étaient utiles lors de la première vague, alors qu'« il y avait des coins précis qui étaient plus chauds ». Mais actuellement, les cas se trouvent presque « partout ». « C'est pour ça qu'on ne fait pas de dépistage mobile », dit-elle.

Pendant la première vague, dans les quartiers plus chauds, des familles nombreuses s'entassaient parfois dans des logements exigus. Quand un membre de la famille contractait la COVID-19, il était alors difficile de l'isoler. Au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, un partenariat a été conclu avant Noël avec la Croix-Rouge. Pour ces familles, des chambres d'hôtel sont maintenant accessibles et de l'aide alimentaire est offerte.

Les campagnes de sensibilisation et d'appel au dépistage se sont aussi multipliées dans les radios de différentes communautés culturelles, ainsi que dans les transports en commun. Avec les cas qui se multiplient, Mme Dresdell veut accentuer ces campagnes. Les brigades mobiles qui se rendent dans les tours résidentielles pour parler à la population intensifieront d'ailleurs leur travail.

UN BILAN EN DEMI-TEINTE

Si le Québec continue à observer une baisse du nombre de nouveaux cas de COVID-19, le bilan humain continue à s'alourdir. La province a rapporté mercredi 1502 nouveaux cas de COVID-19. La moyenne quotidienne calculée sur une semaine vient ainsi de passer sous la barre des 1800.

Le nombre d'hospitalisations a diminué de 33 pour s'établir à 1467. Les 66 décès rapportés mercredi poussent toutefois à la hausse la moyenne des décès sur sept jours. Calculée sur une semaine, celle-ci s'établit désormais à 56 par jour. Jusqu'ici, 174 260 Québécois ont reçu une première dose du vaccin, soit près de 2 % de la population.

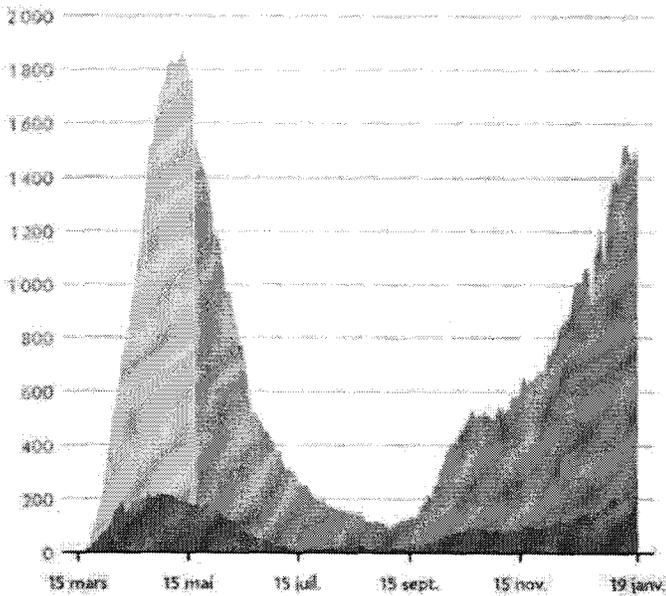
— Avec Pierre-André Normandin et Fanny Lévesque, La Presse

NOUVEAUX CAS	HOSPITALISATIONS	SOINS INTENSIFS
+ 1502 247 236 (TOTAL CUMULATIF)	- 33 1467 (TOTAL ACTUEL)	+ 4 216 (TOTAL ACTUEL)
DÉCÈS	PRÉLÈVEMENTS ANALYSÉS	VACCINS ADMINISTRÉS
+ 66 9208 (TOTAL CUMULATIF)	+ 28 889 5 501 127 (TOTAL CUMULATIF)	+ 10 207 174 260 (TOTAL CUMULATIF)

COVID-19 : hospitalisations au Québec

Actuellement, 1467 personnes sont hospitalisées, dont 216 aux soins intensifs

■ Hospitalisations (nouvelle définition) ■ Soins intensifs
■ Hospitalisations (ancienne définition)

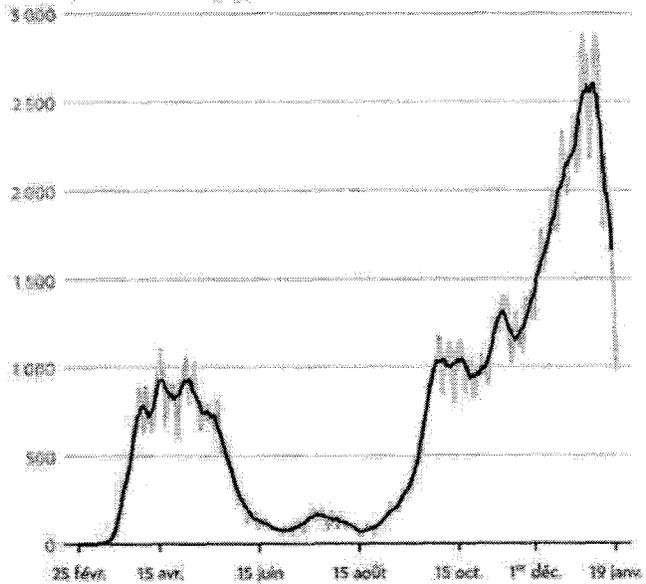


Mise à jour des données : 20 janvier 2021 à 11 h 27

Source : Institut national de santé publique du Québec

COVID-19 : cas confirmés au Québec

— Nouveaux cas selon la date à laquelle ils ont été confirmés
— Moyenne mobile sur sept jours



Mise à jour des données : 20 janvier 2021 à 11 h 27

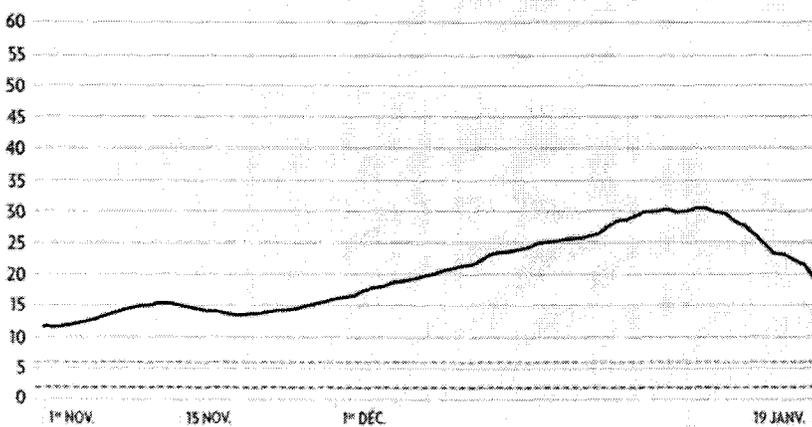
Le nombre de nouveaux cas confirmés pour les journées les plus récentes peut être moins élevé que le nombre de nouveaux cas rapporté dans le bilan quotidien du gouvernement en raison d'un retard dans la saisie de l'information.

Source : Institut national de santé publique du Québec

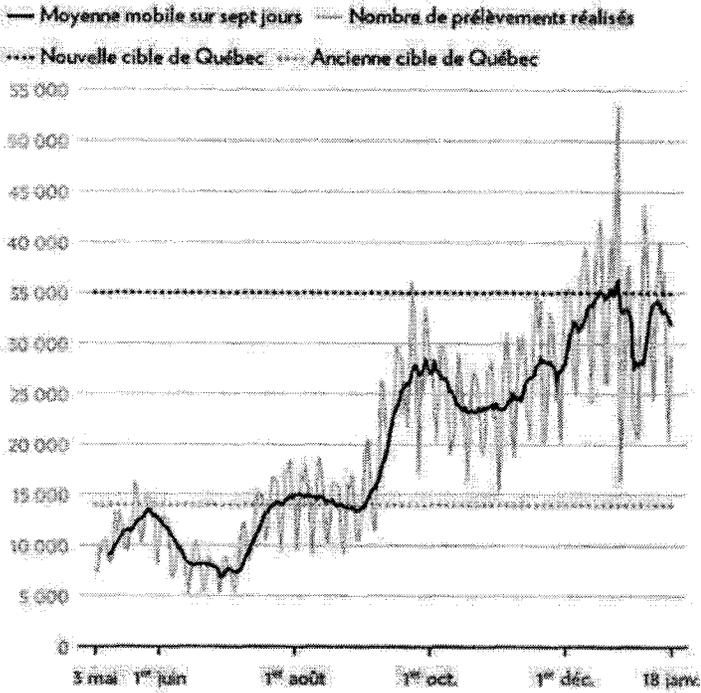
ÉVOLUTION DES CAS CONFIRMÉS QUOTIDIENNEMENT PAR RÉGIONS

Nombre de nouveaux cas de COVID-19 par jour pour 100 000 habitants, moyenne mobile sur 7 jours

--- SEUIL ZONE ROUGE (10)
--- SEUIL ZONE ORANGE (6)
--- SEUIL ZONE JAUNE (2)
— MOYENNE QUÉBÉCOISE



COVID-19 : prélèvements réalisés au Québec



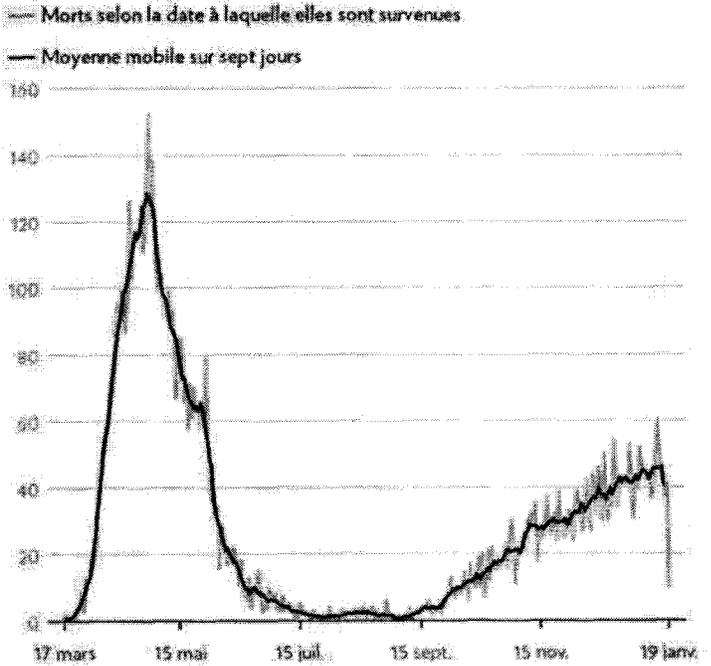
Mise à jour des données : 20 janvier 2021 à 11 h 01

Les données du 24 décembre ont été combinées à celles du 25 décembre par le Ministère, ce qui explique le pic ce jour-là.

Source : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.



COVID-19 : morts quotidiennes au Québec



Mise à jour des données : 20 janvier 2021 à 11 h 27

Le nombre de morts supplémentaires pour les journées les plus récentes peut être moins élevé que le nombre de morts supplémentaires rapporté dans le bilan quotidien du gouvernement en raison d'un retard dans la saisie de l'information.

Source : Institut national de santé publique du Québec



COVID-19: les normes sur la qualité de l'air dans les écoles critiquées



CHARLES LECAVALIER

Jeudi, 21 janvier 2021 07:00

MISE À JOUR Jeudi, 21 janvier 2021 07:00

La fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande au gouvernement Legault de resserrer les règles sur la qualité de l'air dans les écoles dans un contexte où la transmission de la COVID-19 par aérosol est maintenant reconnue par la santé publique.

- À lire aussi: **Qualité de l'air dans les écoles: c'est faux de conclure qu'il n'y pas de problème**
- À lire aussi: **COVID-19: des tests de qualité de l'air dans toutes les écoles d'ici la mi-mars**

Assisté par l'épidémiologiste Nimâ Machouf, le syndicat déplore que le ministère de l'Éducation ait fixé à 2000 PPM le taux de concentration de CO₂ dans l'air jugé assez important pour mettre en place des mesures correctives en classe. La norme sécuritaire établie par le même ministère est pourtant établie à 1000 PPM, aucune classe ne devrait donc dépasser ce seuil, estime la FAE.

Ces mesures sur la quantité de CO₂ servent d'indicateur sur la qualité de la ventilation. Une salle mal ventilée aura une concentration de CO₂ plus élevée, et la COVID-19 s'y transmet plus facilement.

Le syndicat demande également au ministère de changer sa méthodologie, critiquée par les experts indépendants et les partis d'opposition. Pour évaluer la qualité de l'air d'un local, Québec fait une moyenne de trois résultats: une prise d'air avant le début des classes, et donc sans élève, une prise d'air pendant un cours, et une prise d'air une fois que les fenêtres sont ouvertes.

Le président de la FAE, Sylvain Mallette, exige que le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, presse le pas: «Le plan gouvernemental semble minimiser le fait que le virus de la COVID-19 se propage par aérosol. Le gouvernement peut faire mieux en mettant en place un plan de ventilation cohérent, sécuritaire et qui permette de freiner la propagation du virus, parce qu'en ce moment, le personnel scolaire est loin d'être rassuré», déplore-t-il dans un communiqué.

Selon la propre étude du ministère de l'Éducation, plus de la moitié des classes sans ventilation mécanique dépassent la cible de concentration de 1000 ppm de CO₂ durant les cours.



< ARTICLE PRÉCÉDENT

ÉDITION DU JEUDI 21 JANVIER 2021



ARTICLE SUIVANT >



< RETOUR

Aa Aa



P.L 59 : DES SYNDICATS S'INSURGENT

LA SANTÉ À RABAIS : NON MERCY, TEMPÊTE DANIEL BOYER

(LCP) Les syndicats se montrent critiques à l'égard du projet de loi 59. La Fédération des travailleurs et travailleuses demande au ministre du Travail, Jean Boulet, d'apporter de sérieuses modifications à ce projet de loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail ou carrément de le réécrire au complet.

La FTQ demande que les quatre mécanismes de prévention soient appliqués dans leur intégralité, soit un programme de prévention, un programme de santé, un comité de santé et sécurité du travail et un représentant à la prévention. En réparation, il faut s'assurer que tous et toutes aient accès de manière

VERSION CLASSIQUE

assurer que tous et toutes soient couverts de manière égale aux régimes d'indemnisation et de réadaptation, il faut maintenir la prépondérance de l'avis du médecin traitant et le retrait préventif de la femme enceinte.

« Ce que nous propose ce projet de loi c'est un recul trop important pour se taire. Ce qui est sur la table viole l'esprit de la Loi sur la santé et la sécurité de travail adoptée en 1979 par le Parti québécois qui voulait que les travailleurs et travailleuses reviennent à la maison sur leurs deux jambes et en santé. Au Québec, entre 2015 et 2019, ce sont 485 038 hommes et femmes qui ont été victimes d'un accident de travail ou qui ont développé une maladie professionnelle et, de ce nombre, 1 059 personnes sont décédées. On ne peut plus tolérer cela », tranche le président de la FTQ.

« Ce que nous propose le gouvernement de la CAQ et le ministre du Travail, c'est faire moins de prévention dans les milieux de travail et sabrer les programmes d'indemnisation et de réparation. Tout cela, c'est cautionner qu'il y aura encore plus de victimes. Monsieur le ministre, la FTQ vous dit "Nous avons des vies à sauver ! La santé à rabais : non merci" », ajoute le président Daniel Boyer.

À la CSD

Le P.L. 59 a pour effet d'étendre des mécanismes de prévention à la majorité des milieux de travail, mais vient également limiter leur portée s'inquiète la Centrale des syndicats démocratiques lors de son passage devant la Commission de l'économie et du travail.

Le ministre propose d'étendre la couverture des mécanismes de prévention et leur force en fonction des risques présents dans les milieux de travail. Toutefois, la CSD soulève des réserves sur les méthodes d'analyse pour déterminer le niveau de risque dans le P.L. 59. Celui-ci a été déterminé en

VERSION CLASSIQUE

établissant le ratio entre les sommes versées par les employeurs à la CNESST et la masse salariale de chaque industrie et en calculant la moyenne sur dix ans soit de 2007 à 2016. Procéder de la sorte ne représente pas la réalité actuelle, proteste le syndicat.

La CSD reproche au projet de loi de ne plus obliger les employeurs à consulter la santé publique pour élaborer le programme de prévention. « Sans l'obligation de consulter la santé publique, on perd un apport scientifique impartial majeur. On donne trop de marge de manœuvre aux employeurs qui pourraient se retourner vers le privé et choisir le médecin en fonction de ses intérêts », s'inquiète le président Luc Vachon.

-30-

[< ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

ÉDITION DU JEUDI 21 JANVIER 2021

[ARTICLE SUIVANT >](#)[< RETOUR](#)

Aa Aa



P.L. 59 : ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE **LES PME RESSORTENT LE PRINCIPE DU « UN POUR UN »**

(LCP) Les représentants des petites et moyennes entreprises craignent que les nouvelles mesures qui accompagneront l'adoption du projet de loi 59 sur la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail ne viennent alourdir davantage leur fardeau administratif.

Dans le cadre des auditions en commission parlementaire, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a formulé une demande formelle pour que les dispositions du « un pour un » de la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif soient mises en application par le ministère du Travail de l'Emploi et

[VERSION CLASSIQUE](#)

application par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Rappelons que ces dispositions visent à ce que, lorsqu'un gouvernement adopte une nouvelle formalité administrative, il doit en retirer une ou encore en retirer l'équivalent de son coût assumé par les employeurs.

De plus, les PME se plaignent d'être encore au cœur de la tempête des impacts économiques de la pandémie. Comme l'illustre un sondage dévoilé mardi par la FCEI, ce sont 34 % des PME au Québec qui manqueront de liquidités d'ici l'été. Pour 9 entrepreneurs sur 10, l'appui du gouvernement provincial est toujours nécessaire et 61 % des PME demandent au gouvernement de poursuivre la réduction du fardeau administratif pour les aider.

« Pour 99 % des dirigeants de PME, la santé et la sécurité au travail de leurs employés sont importantes. Cela est démonstratif de leur engagement. Elles sont ouvertes à une amélioration du régime, mais elles ne peuvent pas assumer une augmentation du fardeau administratif. Rappelons que son coût est inversement proportionnel à la grandeur de l'entreprise. Il faut donc s'assurer que la réforme se fasse à coût nul pour les PME, d'où notre recommandation au ministère d'adopter un plan de réduction d'un montant similaire aux nouvelles règles qui seront imposées particulièrement au regard des nouvelles obligations en matière de prévention qui toucheront beaucoup de PME », affirme François Vincent, vice-président Québec de la FCEI.

« Les PME c'est au cœur du développement économique québécois. C'est là que se retrouve la majorité des emplois. C'est là que se crée de la richesse au Québec », a reconnu le ministre du Travail qui parraine le projet de loi. « Pour avoir eu un père qui l'était, c'est important d'avoir un environnement qui est le plus léger possible au niveau de la

VERSION CLASSIQUE

[< ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

ÉDITION DU JEUDI 21 JANVIER 2021

[ARTICLE SUIVANT >](#)[< RETOUR](#)

Aa Aa



P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

COMMENTAIRES DE LA CDPDJ, DE L'ORDRE DES CRH, DE LA FCCQ ET DES CÉGÉPS

(LCP) En cette période de consultation parlementaire, les réactions au projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail restent nombreuses et très variées. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse reproche au P.L. 59 de ne pas intégrer les travailleuses domestiques au régime, mais de créer plutôt une condition d'avoir travaillé un certain nombre d'heures pour ce faire.

[VERSION CLASSIQUE](#)

« De l'avis de la Commission, comme cette condition n'est imposée à aucune autre travailleuse ou à aucun

autre travailleur et que, malgré une nouvelle définition, le travail domestique est effectué principalement par des femmes, le projet de loi perpétue la discrimination associée à ce type de travail. C'est pourquoi nous recommandons notamment de retirer cette condition, » déclare le président de la Commission, Philippe-André Tessier.

Quant à la protection des travailleuses et des travailleurs contre la violence physique et psychologique sur les lieux de travail, la Commission recommande de nommer spécifiquement cette forme violence dans le projet de loi 59.

Ordre des CRH

L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés salue la volonté soutenue du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à revoir « enfin » les lois en matière de sécurité et santé au travail, « devenues désuètes par rapport à l'évolution des connaissances et du monde du travail . L'esprit de la majorité des changements apportés par le projet de loi 59 est fort louable ». Toutefois, l'Ordre émet des réserves quant à l'applicabilité de plusieurs amendements et estime que des modifications doivent être apportées.

La classification des divers niveaux de risques soulève des interrogations, comme le système de la santé et des services sociaux qui se voit classer comme étant à faible risque. L'Ordre est d'avis que l'ensemble des facteurs de risque reconnus par la CNESST devrait être pris en compte. Notamment, alors que les risques psychosociaux devront dorénavant être identifiés et analysés dans le cadre de l'élaboration des programmes de prévention, il apparaît crucial que les facteurs de risques de cette nature soient pris en compte dans la classification.

VERSION CLASSIQUE

La FCCQ

Dans le cadre des consultations particulières, la

Fédération des chambres de commerce indique que les nouveaux mécanismes de prévention imposés aux milieux de travail devront être adaptés à la réalité de chaque entreprise. En ce sens, les obligations supportées par les entreprises devront être modulables en fonction de leur capacité à les mettre en place.

« Nous pensons irréaliste d'exiger aux petites entreprises de moins de 20 travailleurs de réaliser un programme de prévention et surtout de le mettre en place convenablement. Nous devons axer davantage ces nouveaux mécanismes sur l'accompagnement et la formation, tout en offrant aux entreprises un accès à des ressources adéquates » a souligné Charles Milliard.

Les Cégeps

La Fédération des cégeps se réjouit de voir le projet de loi accorder aux stagiaires de son réseau une protection similaire à celle des travailleurs tout en s'opposant à ce que les cégeps soient désormais considérés comme les employeurs de ces stagiaires, comme le prévoit le projet de loi.

« Allons-nous demander à un cégep dont les étudiants font un stage dans une mine, par exemple, de communiquer avec eux aux deux heures comme l'oblige la réglementation? Les cégeps sont prêts à assumer des responsabilités qui relèvent de leur champ de pratique, mais ne peuvent logiquement endosser à sa place les obligations d'un employeur qui accueille des stagiaires chez lui », indique le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Bernard Tremblay.

-30-

DÉBATS

OUVRIR LES FENÊTRES DES CLASSES A SES LIMITES

STÉPHANE BILODEAU ET AMIR KHADIR
RESPECTIVEMENT INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET MÉDECIN SPÉCIALISÉ EN MICROBIOLOGIE MÉDICALE-INFECTIOLOGIE*

Les auteurs s'adressent au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge

Le 8 janvier, vous avez rendu public le bilan des tests réalisés en décembre dans 330 classes des écoles primaires et secondaires pour mesurer le taux de gaz carbonique (CO₂). Puis vous avez déclaré que la qualité de l'air dans les écoles n'est pas une source d'inquiétude. Avec respect, cette affirmation est fautive.

Étant respectivement ingénieur mécanique avec un doctorat en ventilation des bâtiments et médecin spécialisé en infectiologie, chacun depuis plus de 25 ans, c'est avec une certaine incrédule que nous nous sommes rendu compte que le rapport du groupe d'experts sur lequel vous vous êtes appuyé comporte de graves lacunes et erreurs méthodologiques.

Ce rapport vous fait dire que seules 3 % des classes testées poseraient un problème, car c'est seulement dans ces classes que les concentrations de CO₂ auraient dépassé 2000 parties par million (ppm). Ce seuil est presque trois fois plus élevé que le niveau de risque reconnu par les experts.

Les connaissances scientifiques accumulées depuis le début de la pandémie montrent qu'il faut assurer

de cinq à six changements d'air par heure dans une classe de taille moyenne pour limiter les risques de contagion. Une telle pratique maintient le taux de CO₂ à moins de 800 ppm. Un taux supérieur à cette concentration est associé à un risque accru de contagion par les aérosols infectieux émis par un élève ou un enseignant porteur du SRAS-CoV-2.

Vos tests ont été réalisés en majorité dans les écoles munies d'un système de ventilation mécanique. Or, la majorité des écoles n'en ont pas. L'absence de correction de ce biais de sélection est une erreur méthodologique inexplicable.

Le rapport d'experts que vous avez commandé soutient que, lorsque les tests étaient pris pendant les cours, le taux de CO₂ était inférieur à 1000 ppm dans 64 % des classes. Or, ce taux était supérieur à ce seuil dans 49 % des classes dépourvues de ventilation mécanique. Ce seuil établi avant la pandémie, et qui est trop élevé pour contrer la contagion, est donc dépassé dans la moitié des classes qui ne comptent que sur les fenêtres et les portes pour assurer des changements d'air fréquents.

PURIFICATEURS ET ÉCHANGEURS D'AIR

C'est une bonne idée que de suggérer d'ouvrir régulièrement les fenêtres dans les écoles qui n'ont pas de système de ventilation. Mais cette stratégie a ses limites lorsque les températures hivernales sont très basses. L'installation généralisée de systèmes de ventilation mécanique

serait souhaitable, mais elle est complexe, surtout dans les vieux bâtiments, et elle ne peut pas se faire en quelques jours. Il faut donc sans tarder recourir à des mesures complémentaires. Les purificateurs d'air sont une de ces mesures, comme le reconnaît l'Agence de la santé publique du Canada. Il est aussi possible d'installer des échangeurs d'air dans une grande partie des classes qui posent problème. Cela peut se faire rapidement à des coûts raisonnables.

En août dernier, le gouvernement fédéral a accordé près d'un demi-milliard de dollars au Québec pour une réouverture sécuritaire des écoles. À cela s'ajoutent les fonds que votre gouvernement a engagés dans son plan triennal pour la modernisation des établissements scolaires.

L'argent ne manque donc pas pour rehausser la qualité de l'air dans les écoles.

Le temps presse. Une démographe a démontré qu'à Montréal, les écoles sont une source de contagion dans la communauté.

Bien entendu, les purificateurs et les échangeurs d'air pourraient être eux-mêmes une source de risque s'ils étaient mal conçus ou mal installés. Mais pourquoi le seraient-ils ? Le Québec dispose de milliers de professionnels, ingénieurs, techniciens et installateurs certifiés. Mettons-les à contribution.

* Membres de COVID-Stop.ca

La fierté de Westmount High School

L'école Westmount High School a publié hier une vidéo dans laquelle des élèves, dont **Molly, June et Olivia** (*photo*) expriment la fierté qu'elles ressentent de fréquenter le même établissement scolaire de l'île de Montréal que Kamala Harris qui a été diplômée en 1981. « C'est très inspirant. Quelqu'un qui était à la place où je suis [actuellement]. Ça me fait espérer qu'il y a tellement de belles choses après le secondaire », a dit une adolescente.

« Quelqu'un de mon école secondaire qui se rend à la Maison-Blanche... C'est un sentiment formidable », note un autre élève. Sur les réseaux sociaux d'anciens confrères de M^{me} Harris ont remarqué que la vice-présidente était vêtue entièrement de mauve hier, la couleur officielle de cette école québécoise.



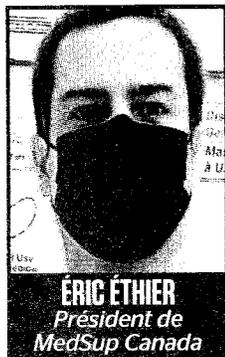
Éducation

Des millions de masques pour enfants disponibles dès maintenant

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

Alors qu'il faudra attendre six semaines avant que des masques plus petits ne soient disponibles dans les écoles secondaires, un entrepreneur québécois affirme pouvoir en livrer 50 millions dès maintenant à une fraction du prix de ceux qui sont distribués présentement.



Eric Éthier est président de MedSup Canada, un détaillant d'équipement médical qui possède des centres de distribution à Montréal, Toronto et Vancouver. L'entreprise fournit des masques de procédure dans plusieurs magasins à grande surface, dont la chaîne Costco.

M. Éthier a sauté mardi en entendant le premier ministre François Legault affirmer qu'il faudra attendre six semaines avant que des masques plus petits ne soient disponibles dans les écoles secondaires, où des élèves doivent ajuster comme ils le peuvent des masques pour adultes trop grands pour eux.

« J'ai 50 millions de masques pour enfants dans des entrepôts de Toronto et de Montréal qui pourraient être livrés rapidement. Ça fait des mois que je propose

au gouvernement une solution intégrée, facile et peu coûteuse. C'est à se péter la tête sur les murs », lance l'entrepreneur.

MOINS CHER CHEZ COSTCO

Les masques de procédure qui sont distribués dans les écoles secondaires depuis lundi proviennent de la réserve du ministère de la Santé. Leur coût moyen est de 0,67 \$ l'unité. Il s'agit toutefois d'un « coût moyen depuis mars 2020 », précise Noémie Vanheuverzwijn, porte-parole du ministère de la Santé. « Le coût des masques tend à la baisse », ajoute-t-elle.

M. Éthier considère néanmoins qu'il s'agit d'un « scandale » puisque les mêmes masques sont disponibles à une fraction de ce prix dans des magasins à grande surface.

Chez Costco, un paquet de 50 masques de procédure se vend environ 10 \$, ce qui revient à 0,20 \$ l'unité pour le consommateur. Chez Costco Entreprise, le prix à la caisse revient même à 0,08 \$ l'unité, selon les informations obtenues par *Le Journal*.

Au ministère de la Santé, on nous a plutôt référé au Centre d'acquisitions gouvernementales, où on nous a d'abord rappelé qu'un processus d'appel d'offres est en place au gouvernement du Québec.

« Le gouvernement est actuellement en discussion avec plusieurs entreprises concernant un possible approvisionnement en masques chirurgicaux. Nous sommes en processus de validation de la conformité des masques avant d'aller plus loin », nous a-t-on répondu par écrit.

Concernant les délais de livraison de six semaines, on indique qu'« à partir du moment où un mandat d'acquisition est donné, des étapes doivent être franchies dans le respect des règles contractuelles gouvernementales et suivent un processus rigoureux qui peut s'échelonner sur quelques semaines ».



leSoleil

3,15 millions \$ en masques par semaine dans les écoles du Québec

OLIVIER BOSSÉ
LE SOLEIL

Avec l'imposition du masque chirurgical pour les élèves du secondaire depuis lundi, l'achat de 4,7 millions de masques à 67 ¢ chacun devrait coûter chaque semaine autour de 3,15 millions \$ au gouvernement du Québec.

«Le coût moyen des masques achetés depuis mars 2020 est de 0,67 \$», communique au Soleil le ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Il s'agit d'une moyenne, on observe que le coût des masques tend à la baisse», ajoute la porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux, Noémie Vanheuverzwijn.

Depuis lundi, chacun des 400 000 jeunes Québécois qui fréquentent les écoles secondaires de la province se voit remettre deux masques chirurgicaux par jour.

Ainsi pour l'ensemble du Québec, pas juste le secondaire, on «estime que le réseau scolaire devra distribuer environ 4,7 millions de masques de procédure par semaine aux étudiants», révèle le responsable des relations de presse au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Bryan St-Louis.

Une facture hebdomadaire de 3 149 000 \$.

Les écoles ne devraient pas avoir à acheter les masques, précise-t-on au ministère de l'Éducation.

«Les masques sont pris à même les réserves du ministère de la Santé et des Services sociaux. Aucun achat de masques de procédure n'est demandé aux écoles secondaires», dit M. St-Louis.

«Le coût des masques de procédure et leur distribution sont assumés par le gouvernement. [...] Les dépenses reliées aux masques sont remboursées au réseau scolaire dans le cadre des coûts COVID», assure-t-il.

leSoleil

Le RSEQ profite de la pause pour parler d'équité, de diversité et d'inclusion

IAN BUSSIÈRES
LE SOLEIL

Avec presque toutes ses activités en pause depuis bientôt un an, le Réseau sports étudiant du Québec (RSEQ) a choisi de profiter de l'occasion pour mener de grandes consultations sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans le sport scolaire afin de produire un rapport en octobre.

«C'est notre plus grand chantier des 30 dernières années!» n'hésite pas à dire le PDG du RSEQ, Gustave Roel. «Depuis sept ans que je suis en poste, ce sont des enjeux qui sont récurrents : le racisme, la place des femmes dans le sport, la participation des personnes ayant une limitation fonctionnelle et l'inclusion des communautés LGBTQ+.»

«Comme il y a présentement un vide en raison de la pandémie, notre conseil d'administration considère que c'est le bon moment pour s'attaquer à ces questions. Faisons les constats et faisons de l'éducation», poursuit M. Roel, répétant que dans les communautés étudiantes comme dans la société, sur le terrain comme dans les gradins, la discrimination, l'exclusion et l'humiliation sont inacceptables.

Quatre enjeux

«Je me fais interpellé de façon hebdomadaire concernant ces quatre sujets et nous avons aussi reçu par le passé quelques demandes directes qui touchent ces questions», ajoute-t-il.

Dès la mi-mars, des chantiers seront donc créés en priorisant ces quatre enjeux. Quatre comités seront mis en place, chacun sera distinct et favorisera un dialogue ouvert avec les établissements scolaires et la communauté étudiante. «Nous irons en appel d'offres pour le volet animation, car nous ne voulons pas faire ça de l'interne. Notre objectif n'est pas d'orienter la discussion», indique M. Roel.

«On ne veut pas faire une consultation bidon, on veut que l'ensemble des étudiants et des établissements aient l'occasion de donner leur opinion», poursuit celui qui prévoit que les consultations en ligne soient l'un des moyens privilégiés pour connaître le pouls des membres du réseau. Le premier chantier, qui traitera de racisme, sera lancé le 22 mars. Les trois autres suivront et le rapport final devrait être déposé lors de l'assemblée générale annuelle du RSEQ en octobre 2021.

Quebec to pay recycling costs for student masks

CAROLINE PLANTE

The issue of how to dispose of the obligatory face masks worn by Quebec high-school students — and how that disposal will be paid for — came to the fore on Tuesday.

No less than 500,000 of the masks are used daily in provincial high schools. On Tuesday, after hitherto providing no details on how the used masks would be dealt with, Quebec Education Minister Jean-François Roberge invited schools to contact recycling companies to deal with the problem.

The minister's press attaché said expenses incurred "for the purchase and recycling of these masks" would be reimbursed to school service centres.

"Fortunately, our young people are aware of environmental issues. We're confident the masks won't be found ... (polluting) the environment," said Geneviève Côté. "There are companies, many of them Quebec firms ... that offer the recuperation and treatment of disposable masks. We are certainly inviting schools to use these services."

On Jan. 6, the Legault government announced it would supply two masks a day to high-school teachers and students beginning Jan. 18. However, the government was silent on what would happen to the 85 million masks that would have been used in schools by the end of the academic year.

Nicolas Prévost, president of the Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseigne-

ment (FQDE), said the recuperation of the masks should have been figured out well before students returned to class.

Only certain schools have recycling bins for the masks, he said, and young people are "not at all" comfortable throwing their masks into garbage containers.

Prévost also complained that the masks being distributed were too large for the faces of younger students. "Could we not have planned a little in advance?"

On Monday, Liberal MNA Frantz Benjamin estimated the recovery of used masks in high schools would cost between \$30 million and \$35 million and that without financial support many schools cannot afford to be ecologically responsible in dealing with the issue.

Québec solidaire MNA Ruba Ghazal on Tuesday launched a petition asking the government to dispose of the masks in an ecologically responsible manner and that any recycling be done locally.

The Education Ministry said it had provided schools with a list of firms specializing in recycling.

Last May, environmental groups warned disposal of masks would become a source of pollution and urged the use of reusable masks.

Disposal of masks are usually a mix of synthetic fibres and cellulose, an elastic and a piece of metal. They can represent a threat to wildlife and cause damage to water-treatment centres should they end up in the sewer system.

Presse Canadienne



WESTMOUNT HIGH STUDENTS INSPIRED BY GRAD TURNED VP

Video hopes to lure Kamala Harris back to Montreal, where she spent her teen years



BILL BROWNSTEIN

A brand new day is upon us, and as much as that is being joyously greeted by a majority of the American electorate who voted in President Joe Biden, so it is around much of the world, including at the high school attended by Kamala Harris, the first woman and first person of colour to become vice-president.

Westmount High School has had its share of renowned graduates — Leonard Cohen for starters — but Harris brings the school's notoriety to another level. Harris, a 1981 grad, spent a good portion of her early life in Montreal after her mother, Shyamala Gopalan Harris, a breast cancer specialist, landed research work at the Jewish General Hospital and a teaching job at McGill University.

"It's such a very proud moment for her and those who knew her then," said Trevor Williams, a fellow grad from that era and then-friend of both Kamala and her sister Maya. "With what's going on in the U.S., I'm just so happy for Kamala, to have become the first woman and first person of

colour to make it to vice-president. It's awesome."

Williams, an elementary school teacher and coach of the Dawson College Lady Blues women's basketball team, had a sense even back then that Kamala and Maya — a civil rights activist who was an advisor to Hillary Clinton — were destined for big things in life.

"I can't say I'm really surprised by what both Kamala and Maya have accomplished," said Williams, whose high-school prom date was Maya. "They really stood out as being so kind and smart. We haven't been in touch for a while, but I am so very honoured to have had the chance to go to school and be friends with them. Hopefully, they can come back again."

Also offering hearty congratulations and wishing for Harris to visit the city in the future were Quebec Premier François Legault and Montreal Mayor Valérie Plante.

And a group of current Westmount High students and staff have put together a video which could hopefully entice Vice-President Harris to return to the city and connect with her past.

"I think it's super inspiring that someone who was in the same position, as I'm in now in Grade 11, can move on to do such an amazing thing, to become the first female vice-president," Cyarra Chase marvelled in the video. "It

really makes me think there are so many great things that can happen after high school and that there's so much out there."

Added student Julia Ibelings: "It makes me feel a little bit more empowered to know I can get somewhere when teenagers, especially now, can feel so hopeless."

Westmount High teacher Robert Green was particularly pleased to see that Vice-President Harris was adorned in purple for the inauguration. The school's colours are purple and white. But he is even more pleased that his students have become so involved with events taking place outside school.

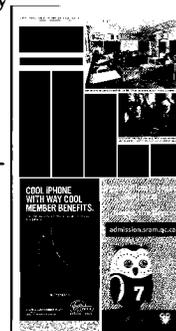
"I wasn't sure if some of my students were excited at first," Green said. "They are, but the impression I got from them is they definitely understand there is a Black woman who has become vice-president. But from their perspective, they're thinking it shouldn't be a big deal."

"They're living in a world where this sort of thing in their minds should just be a given, that it should have happened a long time ago. I tried explaining why we as teachers feel this is such a big deal. We've lived most of our lives where people of colour and women never made it into these kinds of positions."

One cynical student wondered why Harris hasn't been sending out much love to her high school alma mater, much less to Montreal and Canada. There's a good reason.

"She was running for office in the U.S., and if she was going to pay tribute to her time in Canada, she could have quickly been pointed out as a traitor by some segments of the American population," said Green, noting how ex-President Trump had tried to deny ex-President Obama as being American.

"The students are rattled about the polarization going on in the States, the violence and the con-



spiracy theories being spread. I think a lot of them are quite happy to be living in this country that hasn't become that unhinged."

But at least there's hope now that a new regime can change the narrative in the U.S.

"We all have to be feeling a little more encouraged," Green

added. "Indeed, a great time for Westmount High and the world."

Westmount High principal Demetra Droutsas put out a simple two-word mantra for students, one clearly followed by the new vice-president: "Dream big!"

bbrownstein@postmedia.com

Twitter.com/billbrownstein

LEDEVOIR

Un autre syndicat s'élève contre la réforme des normes de santé et de sécurité du travail



Photo: Graham Hughes La Presse canadienne Le président de la CSD, Luc Vachon

Patrice Bergeron - La Presse canadienne à Québec

20 janvier 2021

Québec

Un autre syndicat s'élève contre la réforme des normes de la santé et de la sécurité du travail du gouvernement Legault.

Après la FTQ et la CSN, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a dénoncé, mercredi, le projet de loi 59 qui est étudié actuellement en commission parlementaire.

Selon la CSD, le projet de loi ouvre la porte à la médecine privée.

En effet, si le projet de loi est adopté, l'employeur n'aurait plus l'obligation de consulter la santé publique en matière de prévention, ce qu'a salué d'ailleurs mardi le Conseil du patronat.

« Ce recul, cette privatisation » vont « marginaliser l'expertise neutre et intègre de la santé publique », a déclaré le président de la CSD, Luc Vachon.

En outre, l'avis du médecin traitant de la personne victime de lésion ne sera plus prépondérant en matière de retour au travail ou de réadaptation, ce qui ouvre la porte à toutes sortes de contestations avec des médecins payés par l'employeur, a dénoncé le président de la CSD, Luc Vachon.

La réforme affaiblit un principe de base du régime actuel, soit de mettre la prévention à l'abri du « droit de gérant et du rapport de forces », a-t-il poursuivi.

En matinée, la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), le syndicat représentant les infirmières, a également appelé le ministre à préserver l'avis prépondérant du médecin traitant.

Aussi, la FIQ a demandé au gouvernement d'ajouter des lésions psychologiques et des « maladies de femme » à la liste des maladies professionnelles admissibles à l'indemnisation. Jean Boulet a manifesté de l'ouverture.

« J'ai énormément de sensibilité à cet égard », a déclaré le ministre. Un comité scientifique prévu par le projet de loi pourrait ainsi être chargé de responsabilités précises.

« Est-ce que ce serait envisageable de donner un mandat spécifique au comité scientifique de se pencher sur les lésions psychologiques dans les environnements de travail comme les soins et la santé, ainsi que d'avoir un regard particulier sur les maladies plus spécifiques aux femmes ? »

La liste des maladies admises est déjà bonifiée dans le projet de réforme. Ainsi, on ajoutera une présomption pour le trouble de stress post-traumatique — mais pas pour l'épuisement professionnel — et neuf nouveaux cancers professionnels.

« Nous croyons que l'ajout de diagnostic de maladies psychologiques [...] est un incontournable », a plaidé la vice-présidente de la FIQ, Linda Lapointe.

« On est constamment avec une détresse. [...] Plusieurs de nos professionnels sont plus à risque de développer des maladies professionnelles de nature psychologique, telles que le trouble de l'adaptation et la dépression. »

Il est important de mettre à jour cette vieille loi de 40 ans en pensant à l'avenir aussi, pour qu'elle ne tienne pas seulement compte des blessures physiques dans des usines où les travailleurs masculins sont prédominants, a-t-elle poursuivi.

Les membres de la FIQ sont des conjointes, des mères monoparentales, des aidantes naturelles, qui ont une « charge émotionnelle » à gérer hors des milieux de soins, a évoqué Mme Lapointe.

« C'est important d'avoir de nouvelles lunettes plus féministes, que les experts soient plus sensibilisés. »

Le projet de loi 59 vise à mettre l'accent sur la prévention afin de réduire les coûts d'indemnisation.

Les employeurs seraient divisés selon leur taille et entre niveaux de risque faible, modéré et élevé. Et, selon le cas, le nombre de mécanismes de prévention qui s'appliquent à eux variera.

Selon les données de la CNESST, les lésions psychologiques ont augmenté de 67 % au cours des 10 dernières années.

STUDENTS COURAGEOUSLY COPE WITH MASKED DAYS

Youth, educators have braved pandemic while province lags behind on measures



ALBERT KRAMBERGER

When my kids entered kindergarten several years ago in the West Island, I never imagined I might need the courage of a lion for their respective starts of Grades 6 and 9.

It was with mixed emotions for many parents that they shuffled their children off to start the school year last fall, faced with ongoing COVID-19 uncertainty. They probably felt the same with the return of in-person classes this month following a week or two of post-holiday at-home classes, considering Quebec's daily COVID-19 case numbers have exceeded the 2,000 mark during much of the last month.

However, it was still surreal to see Montreal public health director Dr. Mylène Drouin congratulate parents for their "courage and resilience" in a letter forwarded by the Lester B. Pearson School Board last week.

The Quebec government seems to have dropped the ball with its decision not to install air puri-

fiers in classrooms, which some English school boards are doing on their own initiative. Last fall, the Lester B. Pearson School Board ordered \$500,000 worth of air purifiers for 16 older buildings whose ventilation method had simply involved keeping windows or doors open, as well as higher-end air filters for schools with mechanical ventilation systems, which transfer outside air into facilities.

The province also lagged behind on mandating students to wear masks in school as a precautionary measure.

With the return to classes this month, Quebec is now requiring all elementary students to wear face coverings in hallways and common areas, while those in grades 5 and 6 must wear them in the classroom. All high school students must now wear disposable masks, to be provided daily, inside and outside the classroom. Grade 9, 10 and 11 students will continue to attend school in person every second day, alternating with at-home online class time.

My kids and their classmates have been wearing masks in class since Day 1 of the school year, with at least one sixth-grader even sporting a face shield. So it seems these Pearson students

were trendsetters, a step ahead of provincial officials.

Of course, masks and air purifiers are not foolproof measures to stop the spread of COVID. Cases have been recorded across public and private schools. Social distancing and making sure students with flu-like symptoms isolate at home until COVID test results are in will also help curb the spread.

A badge of courage should be given to students and their educators who have braved the pandemic with in-person learning while the government has tried to wriggle its way through the health crisis with what seem to be half measures. Sure, Quebec has imposed a month-long curfew until Feb. 8, but it took the province half a school year to impose strict mask-wearing protocols in schools.

Perhaps as spring arrives, more classroom work or learning can be done outdoors, in the fresh air. That's on top of some outdoor gym classes or activities like a trip to a local skating rink organized this week at some Pearson schools.

As for COVID-19 vaccinations, shouldn't teachers be considered front-line workers and be given priority?

If in-person learning is the focus for the Legault government, why not implement a program to vaccinate students at their school as well?

akramberger@postmedia.com
[Twitter.com/akramberger1](https://twitter.com/akramberger1)



Too early to credit curfew for COVID drop

QUEBEC

JACOB SEREBRIN

MONTREAL • Health authorities in Quebec have reported fewer than 2,000 new cases of COVID-19 for four consecutive days — almost two weeks since the imposition of a provincewide curfew between 8 p.m. and 5 a.m.

Premier François Legault has suggested the drop in cases may be the result of the curfew, which he said he imposed to reduce COVID-19 transmission, especially to people older than 60. The measure will be in effect, he said, until at least Feb. 8.

Health experts say it's too early to know for certain whether the curfew is behind the significant drop in new daily cases. But they differ on whether the drastic measure should start getting some credit.

Benoit Massé, professor of public health at Université de Montréal, said it's "very difficult to know" whether the curfew is working because that measure was one of several restrictions im-

posed to reduce spread.

Primary schools had been closed for an extended winter break and only reopened Jan. 11, he said. High schools, meanwhile, reopened Monday. Government data indicates schools have been tied to more than 20 per cent of non-active outbreaks in the province.

Quebecers also got a "rude awakening," Massé said, when earlier this month officials reported more than 3,100 cases in a single day, sparking public warnings from doctors who said hospitals were on the verge of rationing care.

Those warnings may have shocked Quebecers into reducing their contacts, Massé explained. "It's certain that also had an enormous impact on Quebec." But, he added, the curfew may have also played a role in shocking Quebecers into reducing their contacts.

Roxane Borgès Da Silva, a public health professor at Université de Montréal who was one of the experts calling for a curfew in early January, said the measure may be having the desired effect.

But even with the decline in the number of new cases, Massé said it's too early to say whether the trend will continue. It's also too early, he said, to declare victory.

Quebec reported 1,502 new cases of COVID-19 Wednesday and 66 more deaths attributed to the novel coronavirus, including 10 that occurred in the preceding 24 hours.

The Canadian Press





COVID-19: légère hausse des nouveaux cas au Québec

Par: Martin Nolibé

Les nouveaux cas de COVID-19 repartent à la hausse au Québec avec 1502 infections en 24 heures. Si le chiffre des cas augmente après plusieurs jours de baisse, il reste bien en deçà des chiffres des dernières semaines et semble confirmer une tendance à la baisse des infections.

Le bilan de la COVID-19 dans la province s'élève désormais à 247 236 personnes infectées depuis le début de la pandémie, dont 219 592 sont considérées comme rétablies.

Montréal continue d'enregistrer le plus gros des nouveaux cas avec 629 depuis 24 heures. Les autres régions les plus touchées sont la Montérégie avec 199, la région de Laval avec 148 cas suivi de l'Estrie avec 92 cas.

Les hospitalisations ont diminué de 33 en 24 heures pour un cumul de 1467. Du côté des soins intensifs, le nombre de personnes a augmenté de 4 portants le cumul à 216 personnes. Si on observe une baisse des hospitalisations ces derniers jours, l'équilibre des ressources hospitalières reste fragile et laisse planer la peur d'un protocole de triage des malades.

Le Québec enregistre 66 décès supplémentaires, dont 10 sont survenus dans les dernières 24 heures, 42 entre le 13 et le 18 janvier, 11 avant le 13 janvier et 3 à une date inconnue. Le bilan humain de la COVID-19 au Québec s'élève à 9208 décès depuis le début de la crise sanitaire.

Les prélèvements s'élèvent pour la date du 18 janvier à 28 889 pour un total de 5 501 127 tests.

Les données concernant la vaccination seront disponibles plus tard dans la journée, a annoncé le ministère de la Santé. Le 18 janvier, 10 514 doses ont été administrées et 164 053 personnes ont été vaccinées contre la COVID-19 dans la province.

1116 écoles avec cas actifs de COVID-19 au Québec

Avec la rentrée des élèves, le Ministère de l'Éducation a mis à jour ses données concernant les infections dans le milieu scolaire pour la date du 18 janvier. Les cas positifs confirmés et actifs sont en augmentation avec 1906 cas dans le réseau scolaire de la province (1528 élèves et 378 membres du personnel).

Ainsi, sur les 2807 cas positifs rapportés au 18 janvier, 901 sont rétablis et de retour à l'école. 319 classes sont actuellement fermées pour cause d'une infection de COVID-19 soit une hausse de 142 depuis la veille.

Depuis le 5 janvier 2021, 1116 écoles ont rapporté un ou des cas positifs, soit une hausse de 127.

leDroit

Mandat de grève adopté par deux syndicats en éducation de l'Outaouais

JEAN-SIMON MILETTE

Le Droit

Les membres de deux syndicats du monde de l'éducation en Outaouais ont voté mercredi soir en faveur d'un mandat de grève afin de faire avancer les négociations de leur convention collective.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire virtuelle, les membres du Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais (SSSO) et du Syndicat du personnel professionnel du milieu scolaire de l'Outaouais (SPPMSO) ont fait le point sur la situation des négociations concernant le renouvellement de leur contrat de travail.

« Notre contrat de travail est expiré depuis mars 2020 et les négociations sont dans une impasse. Il y a un grand manque de considération du gouvernement envers le soutien scolaire. On a informé nos membres des derniers développements concernant les négociations et on a ensuite voté sur un mandat de grève qu'on a obtenu à la majorité par nos deux unités de négociations », a expliqué au Droit, le président du SSSO, Simon Dostie-Cormier.

« Nous espérons que cela lancera un message fort à la partie patronale de notre désir de négocier véritablement, et d'en arriver à une entente le plus rapidement possible. »

— Simon Dostie-Cormier

Le SSSO, qui représente des travailleurs en soutien scolaire dans les centres de service scolaire des Draveurs (CSSD) et des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), n'a cependant pas dévoilé publiquement les résultats précis du vote pour le moment.

« C'est un mandat qui est très fort. Ce que nos membres nous ont dit, c'est qu'ils veulent être considérés par le gouvernement. Il nous donne le mandat de faire débloquer les négociations et si on n'est pas en mesure de le faire prochainement, on a maintenant des mandats de grève qu'on pourrait appliquer. »

« Un mandat de grève, ça s'inscrit dans un processus de négociation qui est très normal. La balle est dans le camp du gouvernement. Il est temps que ça bouge », précise M. Dostie-Cormier.

Du côté du SPPMSO, le mandat de grève a été adopté à 81 % par 141 des 350 membres du syndicat.

« Nous sommes très reconnaissants de la confiance qui nous a été accordée par nos membres qui nous ont confié ce mandat de grève », indique la présidente du SPPMSO, Annie St-Pierre.

« Nous espérons que cela lancera un message fort à la partie patronale de notre désir de négocier véritablement, et d'en arriver à une entente le plus rapidement possible. Nous souhaitons que ce message insuffle une énergie nouvelle pour chercher véritablement des solutions aux enjeux d'attraction-rétention des professionnels. »

Seuls les membres du Centre de service scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ont approuvé le mandat de grève à l'unanimité. Les travailleurs de soutien de la CSSD ont voté en faveur du mandat à 82 % alors ceux du Centre de service scolaire au Coeur-des-Vallées ont appuyé la requête du syndicat à 81 %. Du côté du CSSPO, les syndiqués ont voté à 74 % en faveur du mandat de grève.

leNouveliste

Des camarades de Charles-Édouard veulent lancer un message au gouvernement

SÉBASTIEN LACROIX
Le Nouvelliste

Trois-Rivières — Touchés de près par l'histoire de Charles-Édouard McKenzie, qui a plongé dans une profonde dépression en raison de la mise sur pause des sports d'équipe, l'automne dernier, trois jeunes de l'Académie les Estacades ont décidé de monter une vidéo choc pour lancer un message au gouvernement Legault.

Les deux tentatives de suicide que leur camarade de classe a faites au cours des derniers mois ont en effet été l'élément déclencheur de la démarche entreprise par Jérémie Martin, Cédric Fortin et Joey Ouellette-Lamirande qui veulent faire leur part pour éviter qu'une telle chose se reproduise.

Les trois jeunes de cinquième secondaire, qui sont inscrits au programme Mediacom à l'Académie Les Estacades, sont inquiets de la santé mentale des adolescents qui vivent mal l'école à distance et l'annulation des activités sportives. Ils observent plusieurs personnes dans leur entourage qui sont en détresse psychologique, qui sont déprimées ou qui vivent de l'anxiété.

«Une journée sur deux, on est à la maison, et même la journée où on est à l'école, on sait qu'on sera à la maison le lendemain. Donc, ça nous démotive beaucoup. Il y a des gens qui, de base, sont dépressifs et la solitude, ça accentue les symptômes», raconte Jérémie Martin, qui a initié le projet.

Une situation qui touche, rappelons-le, les jeunes des secondaires 3, 4 et 5, des DEP, du cégep et de l'université qui sont privés de contacts sociaux depuis des mois en raison de la pandémie.

C'est pourquoi ils souhaitent recueillir une centaine de témoignages de jeunes de Trois-Rivières, mais également de partout en Mauricie et dans la province pour réaliser une vidéo afin de sensibiliser le gouvernement Legault aux impacts dévastateurs que la diminution des interactions sociales a eus sur les jeunes.

Ils invitent les jeunes à leur envoyer des témoignages filmés, entre 15 secondes et une minute 15, pour expliquer

comment ils vivent la situation, pourquoi ils la vivent mal et pourquoi il faudrait revenir à un enseignement à 100 % en présentiel.

Tous les détails seront communiqués sur la page Facebook de l'événement «COVID-19 | Changeons les choses dans nos écoles», cette semaine, sur la façon de communiquer avec les vidéastes.

Les jeunes feront ensuite du montage avec les meilleurs extraits pour en garder environ cinq ou six minutes qui prendraient la forme d'une vidéo de campagne. Les autres participants seront également conservés dans une mosaïque à la fin du reportage avec une phrase d'accroche. «Les plus marquants et les plus frappants seraient un à la suite de l'autre. À la fin, ce serait comme un écran qui s'éloigne et on verrait de petits écrans qui parlent en même temps», précise Jérémie Martin.

leNouvelliste

COVID-19: la situation encore préoccupante à La Tuque

AUDREY TREMBLAY
Le Nouvelliste

La Tuque – «Le virus est bel et bien entré chez nous. Il fait ses ravages comme partout ailleurs.» Le maire de La Tuque, Pierre-David Tremblay, ne cache pas son inquiétude devant les cas qui continuent de grimper sur le territoire de l'agglomération. Il demande aux citoyens de respecter les règles, de se faire tester et d'être patients.

«Avant les Fêtes, on voyait peut-être 6 à 8 cas par semaine. La semaine passée j'en ai compté 39 et on a eu des pointes jusqu'à 8 et 11 cas par jour [...] Je pense qu'on revient à la normale, c'est ce que l'on souhaite, mais je ne cache pas qu'on était nerveux et stressé», a commenté le maire Tremblay.

La Ville et le CIUSSS MCQ ont d'ailleurs lancé une offensive de dépistage la semaine dernière. Les citoyens ont répondu à l'appel et le nombre de tests journaliers a même atteint 91 dans les jours qui ont suivi cet appel.

«Dès qu'on a lancé l'appel, on a vu une augmentation au niveau du dépistage [...] La situation demeure préoccupante, ça demeure un taux élevé de nouveaux cas pour le nombre de personnes qui résident dans cette région-là», soutient Guillaume Cliche, agent d'information au CIUSSS MCQ.

Le bilan des derniers jours pour l'agglomération de La Tuque révèle qu'il y a présentement 38 cas actifs sur le territoire. Le maire de La Tuque souligne qu'il y a beaucoup de transmission communautaire.

«Elle est importante encore et s'est intensifiée. Je souhaite que ce soit à la renverse dans les prochaines journées. On est toujours haut pour le nombre de cas actifs», note Pierre-David Tremblay.

«Il faut continuer à se protéger. Il faut être patient. Il y a des billets qui ont été émis sur le territoire également parce que les gens ne respectent pas le couvre-feu. On en parle partout, il faut respecter les bulles familiales, éviter autant que possible les contacts, respecter le couvre-feu, les masques, le lavage de mains... Je sais que la population répond bien à toute cette prévention-là et il

faut que ça continue», insiste-t-il.

Un nouveau cas à l'école secondaire Champagnat

La direction de l'école secondaire Champagnat a confirmé qu'un élève d'un groupe avait testé positif à la COVID-19 mardi.

«Depuis que les écoles (du Haut Saint-Maurice), autant primaires que secondaires, ont rouvert leurs portes, on a eu un seul cas d'élève qui a été déclaré positif qui s'est présenté à l'école», affirme la responsable des communications au Centre de services scolaire de l'Énergie, Amélie Germain-Bergeron.

Certains enfants ne sont pas à l'école actuellement parce qu'ils ont contracté la COVID, mais ce sont des élèves qui ne sont pas encore retournés en classe depuis la reprise des cours.

Nombre de nouveaux cas
dans l'agglomération de La Tuque

15 janvier: 11
16 janvier: 4
17 janvier: 7
18 janvier: 3
19 janvier: 2
20 janvier: 4

«On a été informé par la Santé publique que des élèves avaient obtenu des résultats positifs à la COVID, mais ces élèves-là n'avaient pas remis les pieds à l'école depuis les Fêtes», a indiqué Mme Germain-Bergeron.

Il y a donc seulement le cas qui a été déclaré à l'école secondaire Champagnat, en début de semaine, qui a nécessité l'arrêt d'un groupe.

leNouvelliste

Cinq enjeux dans la MRC de Maskinongé

MARTIN LAFRENIÈRE
Le Nouvelliste

L'école Saint-Joseph de Maskinongé sera le théâtre d'une spectaculaire transformation avec le début en 2021 de la réalisation du projet de Lab-école. Évalué à environ 10 millions de dollars, le projet prévoit l'agrandissement et la rénovation de cette école primaire dans le but d'offrir un lieu d'apprentissage dans un milieu de vie. Cafétéria agrandie, nouveau gymnase et aménagement d'une cuisine pour transformer les produits maraîchers qui pousseront dans des bacs installés dans la cour font entre autres partie du projet.

Lab-école de Maskinongé

Les travaux commenceront au printemps en vue d'une inauguration lors de la rentrée scolaire de 2022. La direction de l'école profite de ce projet pour lancer un concours afin de trouver un nouveau nom à l'école Saint-Joseph. La population peut acheminer sa proposition avant le 11 février, notamment par courrier ou en téléphonant à l'école.

Centrale Agroa

L'année 2021 sera importante pour le développement du secteur agroalimentaire au sein de la MRC de Maskinongé. La centrale Agroa Desjardins devrait être inaugurée au printemps à Louiseville. Ce lieu de production et de transformation regroupera entre autres une cuisine et de grands espaces de production et de réfrigération. Les producteurs pourront aussi prendre place dans la bâtisse afin de participer à un marché où ils pourront vendre leurs produits.

Le projet respecte toujours le budget global prévu qui approche les deux millions de dollars.

La MRC de Maskinongé travaille sur ce dossier depuis trois ans.

Complexe multifonctionnel de Louiseville

Le conseil de Louiseville planche sur un projet de complexe multifonctionnel. Ce projet sera en phase de

préparation en 2021, une étape fondamentale dans sa réalisation qui est prévue en 2023.

Le complexe multifonctionnel consiste en l'aménagement d'une bâtisse d'un étage situé à deux pas de l'hôtel de ville. Une salle communautaire est comprise dans ce projet qui prévoit aménager une bibliothèque au goût du jour. La bibliothèque Jean-Paul-Plante aura entre autres des espaces réservés pour les jeunes. Le projet inclut une salle de spectacle pouvant accueillir environ 75 personnes.

L'évaluation de ce projet est de cinq millions de dollars. Louiseville espère miser sur une participation financière des gouvernements supérieurs à hauteur de 66 % des coûts.

Régie de pompiers

Le comité d'étude de regroupement de services de sécurité incendie au sein de la MRC de Maskinongé poursuit son travail afin d'établir le budget de fonctionnement d'une régie. L'étude comptait il y a peu de temps huit municipalités ayant l'intention d'adhérer à un tel regroupement. Saint-Justin, Sainte-Ursule et Saint-Édouard-de-Maskinongé ont annoncé dernièrement qu'elles abandonnaient l'idée en raison des exigences budgétaires associées à un tel projet.

Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Boniface, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Paulin et Charette font toujours partie de l'étude et pourraient décider au cours des prochaines semaines de fonder ce regroupement. Si cela arrive, la régie pourrait être mise sur pied à la fin de l'été ou au début de l'automne.

Saint-Alexis fête ses 150 ans

L'année 2021 sera festive à Saint-Alexis-des-Monts, pour peu que la situation de la COVID-19 s'améliore, car la localité célèbre ses 150 ans. Différentes activités populaires souligneront l'événement, si le contexte le permet, et la Municipalité et le comité organisateur ont un plan de transformation du cœur du village avec la

réalisation de différents aménagements favorisant le tourisme.

Saint-Alexis mise déjà sur le Préau Canadel et sur un amphithéâtre romain. Un sentier menant vers la montagne des Soeurs, un quai aménagé sur le lac du village et un quai d'appoint facilitant l'accès au cours d'eau s'ajouteront à ces infrastructures dans le but de rendre les lieux encore plus attrayants.

Le plan d'infrastructure est évalué à environ 860 000 \$.

leNouvelliste

Le décrochage en baisse en Mauricie, selon le rapport 2020 de la TREM

BRIGITTE TRAHAN
Le Nouvelliste

Trois-Rivières – Par rapport à 2017, les adultes de la Mauricie sont de plus en plus scolarisés. Ils ont des diplômes collégiaux ou universitaires et l'on compte moins d'adultes sans diplôme. Au secondaire, le décrochage scolaire est en baisse au Québec depuis plusieurs années et la Mauricie suit cette tendance.

Il faudra malgré tout maintenir les efforts pour améliorer la situation, car le décrochage scolaire a des conséquences économiques importantes. C'est ce qui ressort du nouveau Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, édition 2020, rendu public mercredi par la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM).

Mélanie Chandonnet, directrice générale de la TREM, souligne que de nouvelles informations plus détaillées sortiront à raison d'un feuillet par mois à partir de mars. Le premier portera sur la ruralité, où la persévérance scolaire affiche des différences, un autre portera sur les étudiants internationaux, un troisième sur les jeunes et l'emploi et un quatrième sur les études supérieures.

Le portrait 2020 met en évidence le fait que de la petite enfance jusqu'aux études supérieures, les études sont plus difficiles pour les garçons. Des efforts devront être mis à ce chapitre, fait valoir Mme Chandonnet.

Il en ressort qu'en Mauricie, 26,5% des enfants à la maternelle sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. C'est un peu mieux qu'au Québec où l'on parle plutôt de 27,7%. Toutefois, en Mauricie, parmi ces enfants vulnérables, 33,1% sont des garçons et 19,2%, des filles.

Du côté du secondaire, 20,3% des élèves de la région Mauricie et Centre-du-Québec sont à risque de décrochage scolaire et c'est du côté des garçons (25%) que la proportion est la plus élevée par rapport aux filles (15,4%).

En Mauricie, 68,3% des étudiants collégiaux ont un emploi rémunéré pendant l'année scolaire par rapport à

52,5% pour le Québec. «Nos étudiants collégiaux travaillent plus durant leur année qu'au Québec», résume-t-elle. «Des chambres de commerce ou des employeurs pourraient décider de faire des actions là-dessus pour la conciliation études-travail», propose-t-elle.

Pas question de la pandémie

Le portrait 2020 de la TREM ne tient pas compte de la pandémie. Cette situation fera partie du prochain portrait de la persévérance scolaire dans quelques années, indique Mélanie Chandonnet.

Éric Milette, président de la TREM et directeur général du Cégep de Shawinigan, indique qu'au «niveau collégial, ce qui va être intéressant, ce sera de comparer dans deux ou trois ans les portraits de la réussite éducative avec ce qu'on a actuellement et qui a été établi juste un peu avant le début de la pandémie», dit-il.

«Dans mon établissement, on n'a pas constaté une augmentation des abandons, mais il y a eu un peu plus d'incomplets au niveau des résultats scolaires dans certains cours à la session d'automne», dit-il. «On peut anticiper, possiblement, une augmentation légère de la durée des études», prévoit-il. Il se peut donc, explique-t-il, qu'une demi-session, voire une session, soit ajoutée aux formations en cours.

Le nouveau recteur de l'UQTR, Christian Blanchette, ne cache pas que «la pandémie, plus elle dure, plus elle use dans nos vies personnelles et autant pour nos étudiants. On a fait des comparaisons entre l'hiver 2020, l'été 2020, l'automne 2020 et 2019 et il n'y a vraiment aucune hausse du nombre d'échecs et du nombre d'abandons des étudiants», dit-il. «Pour les échecs de l'automne, on n'a pas encore les données. On voit que l'adaptation qui a été faite des cours a atteint l'objectif de pouvoir maintenir le niveau d'apprentissage en permettant aux étudiants de se sentir progresser. Ces données-là ne sont pas une prise de son de l'état d'esprit des gens», nuance-t-il. Toutefois, «les données qu'on a sur la santé mentale des étudiants pointent vers des

problèmes d'incertitude de la situation, qui est un facteur important, d'absence et de disparition de vie sociale, de sentiment d'isolement et de précarité financière. Ce sont les quatre éléments qui apparaissent comme étant importants pour les étudiants comme stressés, actuellement. L'Université Laval vient de faire une étude de ses étudiants, en décembre, pour voir quels étaient les critères qui, pendant la pandémie, avaient une importance et ce sont ces quatre-là», explique le recteur.

«Nous venons de faire une étude sur l'aspect plus scolaire de la chose. Ce qu'on voit, c'est qu'il y a un impact, mais il n'y a pas présentement de grande catastrophe au niveau de la rétention», indique M. Blanchette en ajoutant que l'UQTR porte une attention particulière à l'évolution de la situation.

20 % des élèves à risque

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité, Jean Boulet, a rappelé, lors du point de presse de la TREM, que 20% des élèves sont à risque de décrochage scolaire en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Le ministre rappelle que «le décrochage scolaire a d'importantes conséquences sur les compétences, l'emploi et les revenus des individus.»

«Les adultes sans diplôme d'études secondaires présentent un salaire annuel moins élevé et un plus faible taux d'emploi. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à présenter des difficultés en littératie et en numératie», dit-il.

«Le décrochage scolaire a aussi des impacts sur la santé et les conditions de vie des individus, notamment sur l'espérance de vie et la santé mentale», souligne M. Boulet.

En 2019, le taux d'emploi des sans diplôme était de 33,9% contre 73,2% pour les personnes ayant un diplôme universitaire, indique le rapport de la TREM. L'espérance de vie des décrocheurs est de 75 par rapport à 82 ans chez les diplômés. Les non-diplômés constituent 63% de la population carcérale et les décrocheurs de moins de 16 ans ont 3,4 fois plus de risques d'être incarcérés au cours de leur vie, indique le rapport.

«L'abandon scolaire impacte non seulement la personne qui abandonne, mais aussi ses enfants et le reste de la collectivité. Il est important de miser sur la diplomation afin de créer des citoyens impliqués et actifs», dit le ministre. «Le décrochage scolaire a un impact certain sur la vitalité des territoires.»

Les données du rapport de la TREM indiquent qu'au cours de sa vie, chaque décrocheur engendrerait des coûts sociaux et de santé d'environ 500 000\$ par rapport à un non-décrocheur.

Diplômés recherchés

Le maire de Trois-Rivières, de son côté, voit le rapport de la TREM comme un outil précieux pour le développement de sa ville qui prévoit déposer sous peu une politique jeunesse. «Par rapport à cette politique-là, on a déjà des outils mis en place, notamment des crédits concernant l'acquisition d'une première demeure», dit-il. Je souhaite ardemment qu'on en vienne à avoir des mécanismes de rétention de nos diplômés à Trois-Rivières.»

Le maire rappelle qu'à l'occasion du Bye Bye 2020, la Ville avait lancé, à 23h50, sa campagne d'attractivité adressée aux gens des grandes villes, en particulier aux futurs diplômés «parce qu'on a des emplois à combler dans un marché qui frôle le plein emploi», dit-il. Au niveau des technologies de l'information, de l'usinage, de la logistique du transport et des technologies environnementales, par exemple, ont a besoin de diplômés, dit-il.

Le rapport de la TREM, assure M. Lamarche, sera un des documents les plus utilisés par la Ville, assure-t-il, notamment en matière de développement social et économique.

La région en milieu de peloton

«Pour moi, l'éducation c'est au cœur d'un mouvement social dans le but d'avoir de meilleures conditions et de réduire les inégalités qu'on retrouve au Québec», plaide Michaël Gaudreau, enseignant et chercheur en statistiques chez ÉCOBES, l'organisme qui a participé à la réalisation du rapport 2020 de la TREM.

Ce dernier souligne qu'il y a une augmentation de la population en Mauricie, mais que l'on constate toutefois une diminution du nombre de jeunes de moins de 25 ans. «Est-ce un exode ou est-ce relié à la dénatalité?» La question reste ouverte. On apprend aussi que «nos filles qui sont sans diplôme ont des taux d'emploi plus faibles que les garçons», dit-il.

En termes de parcours scolaire, «au Québec, il y a une grande tendance à la hausse. La diplomation au Québec a augmenté d'une dizaine de points au cours des 10 dernières années. Une cible avait été fixée à 80% pour 2020. On l'a atteint. Maintenant, on vise 90% d'ici 2030 et la Mauricie se situe dans le milieu de peloton», constate-t-il.

Bref, le rapport de la TREM ouvre la porte à de nombreuses interventions qu'il faudra faire dans les prochaines années pour continuer à améliorer la situation.

leQuotidien

Le 1 000 000 KM Ensemble du GDPL amplifié en 2021

JOHANNE SAINT-PIERRE
LE QUOTIDIEN

Face à l'incertitude persistante et aux restrictions sanitaires qui resteront en place pour un bon moment, l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) confirme que les événements La Course, le défi des Cubes énergie et sa Grande récompense, le 1000 KM et La Boucle seront à nouveau en pause pour l'édition 2021. Mais pour continuer à inciter les gens à bouger, le Grand défi sera de retour, en juin, avec l'événement virtuel 1 000 000 KM Ensemble, dans une version renouvelée et «jamais vue au Québec».

L'événement, inclusif et gratuit, offre l'avantage de rallier tous les participants des activités annuelles du GDPL en une seule. Des élèves du primaire, du secondaire, cégeps et universités, en passant par les cyclistes du 1000 KM, de La Boucle, les marcheurs de La Grande marche, les entreprises, les bénévoles et les partenaires sont invités à être de la partie.

«Avec 2 057 136 kilomètres parcourus collectivement l'année dernière, l'objectif du 1 000 000 de KM Ensemble a été largement dépassé. Cette année, tous nos efforts et toutes nos équipes seront mis en oeuvre pour créer un événement virtuel majeur jamais vu au Québec», souligne-t-on sur la page Facebook de l'organisation.

«Un défi ambitieux qui nous motive profondément, car la nécessité de demeurer actif n'a jamais été aussi impérative pour notre santé mentale et physique. Nous voulons faire de cet événement un puissant moteur pour inciter les gens à passer à l'action», ajoute-t-on en précisant que plus de détails et des surprises seront annoncés au cours des prochains mois.

D'ici là, tel que promis, le GDPL convie la population à une première activité virtuelle, La Grande marche sous zéro, du 19 au 21 février. L'événement hivernal «très inclusif et gratuit» vise à inciter les gens à bouger et à profiter des joies de la marche en hiver au Québec.

L'équipe du Grand défi espère évidemment que la population répondra encore en grand nombre aux activités virtuelles concoctées, «alors que la situation exceptionnelle que nous vivons nous demande de nous tenir fort et de veiller à notre santé, pour le bien-être de tous», conclut-on dans le communiqué.

Les enseignants en ont plein le dos des négociations et de la COVID-19

Vote de grève au Cégep de Rimouski, décisions à venir dans les centres scolaires



Une enseignante membre de la CSQ lors d'une manifestation, le mois dernier. (Photo: Facebook-CSQ)

Une enseignante membre de la CSQ lors d'une



Par Pierre Michaud

Les enseignants des écoles primaires et secondaires de la région, de même que ceux du secteur collégial, menacent d'ajouter un caillou dans le soulier du premier ministre du Québec, François Legault, en raison notamment de négociations ardues pour le renouvellement de leur contrat de travail, mais aussi des mesures qu'on leur impose avec la crise sanitaire.

Dans le cadre des négociations du secteur public, les enseignantes et les enseignants du Cégep de Rimouski ont voté, hier, en faveur d'un mandat de grève pouvant aller jusqu'à cinq jours, à utiliser au moment jugé opportun. Les membres ont approuvé la proposition dans une proportion de 87 %.

« Un signal fort que les profs en ont assez de l'impasse des négociations pour le renouvellement de leur convention collective, échue depuis bientôt un an. L'alourdissement de la tâche enseignante, la précarité, la conciliation famille-travail, l'autonomie professionnelle et l'impact du numérique sur la tâche sont au cœur des revendications des enseignantes et des enseignants de cégep, qui étaient à bout de souffle bien avant la pandémie », précise le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR).

Coordonnatrice du SEECR et enseignante de français, Marie-Josée Boudreau appelle les directions régionales des cégeps à appuyer leurs revendications. Il y a, selon elle, une différence entre les besoins et le discours des directions régionales et ce qui est offert à la table de négociation. « C'est là que nos directions ont un rôle politique à jouer. » Elle juge que l'impasse actuelle pourrait mener effectivement à la réalisation des mandats de grève.

Négocier malgré la pandémie

« Il faut préciser que c'est le gouvernement qui a souhaité poursuivre la négociation malgré le contexte pandémique, alors que nous recommandions la reconduction de l'actuelle convention. Nous nous devons de manifester notre mécontentement face à un gouvernement qui nous force à négocier dans ce contexte, qui refuse d'investir significativement et durablement en enseignement supérieur, et qui utilise la pandémie à son avantage », ajoute Hugo Boulanger, responsable de l'application de la convention collective et enseignant en Technologie d'analyses biomédicales.

Les premières journées de grève pourraient avoir lieu à partir du début février, en concertation avec les autres syndicats de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Centres de services scolaires

Pour ce qui est des enseignants du primaire et du secondaire rattachés au Syndicat d'enseignement de la région de La Mitis (SERM), le président, Jean-François Gaumond, précise que les assemblées pour des votes de grève auront lieu le 25 janvier, pour les enseignants du Centre scolaire des Monts et Marées et le 27, pour ceux du Centre scolaire des Phares.

Perdre son temps

« On sent le mépris du gouvernement aux tables de négociations. Il n'y a aucun mandat pour négocier de la partie patronale, malgré que ça fasse plus d'un an qu'on discute. Les négociateurs du gouvernement nous font perdre notre temps. Le premier ministre répète souvent ses grandes promesses et prend souvent des engagements pour l'éducation, mais il ne fait rien. Il avait promis beaucoup, mais

on a fait un calcul sur les offres et imaginez-vous que Legault nous offre moins que ce que Couillard (libéral, gouvernement précédent) nous avait accordé en période d'austérité », déplore monsieur Gaumond.

Sarcastique

Souhaitant connaître l'état d'esprit des enseignants sur le terrain, le **journal le soir** a interpellé un enseignant de niveau primaire qui avait d'abord accepté notre demande d'entrevue, mais a dû la refuser après avoir demandé les autorisations nécessaires à sa direction d'école, qui lui a rappelé son devoir de loyauté et de réserve.

Certains utilisent le sarcasme pour se défouler, tel cet exemple trouvé sur Facebook qui raconte la journée d'un enseignant en période de COVID-19:

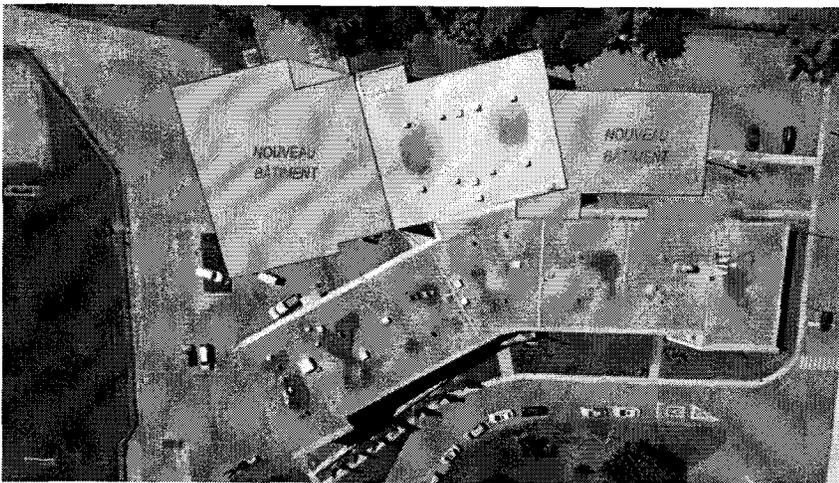
- Mets du purel...
- mets ton masque...
- lave tes mains...
- tousse dans ton coude...
- va laver tes mains...
- enlève ton masque.. j'comprends pas...
- mets du purel...
- garde tes distances...
- lave tes mains encore une fois...
- recule de deux pas...
- t'as toussé combien de fois? (math)
- lis les consignes sanitaires! (français)
- ne colorie pas ton masque! (arts)
- mets ton masque pour monter les escaliers! (éducation)
- lave tes mains! (éthique)
- enlève ton masque dans la zone récré! (univers social)
- ne crache pas dans ton masque (science technologie)
- comment te sens tu masqué? (communication orale)
- « On est tanné monsieur » (musique)

Reconnaissance

« Dans le contexte de la pandémie, j'estime que les enseignants portent le système scolaire sur leurs épaules et qu'ils mériteraient d'avoir plus de reconnaissance de la part du gouvernement du Québec », indique monsieur Gaumond, à ce sujet.

Agrandissements d'écoles à Victoriaville, les appels d'offres sont en cours

Jimmy Tremblay



Tandem. Photo: Arsenal Média

Le projet d'agrandissement de l'école Le

Le Centre de services scolaire des Bois-Francs vient de lancer les premiers appels d'offres qui permettront de mettre en chantier d'importants projets d'agrandissements d'écoles à Victoriaville.

Ces différents projets annoncés en septembre 2020 qui totalisent près de 42 millions de dollars sont nécessaires en raison de l'augmentation de la demande selon Manon Samson, conseillère en communication.

À l'école Pie-X, 12 classes seront ajoutées pour un projet de 11 millions à lui seul. L'école Sainte-Famille se voit ajouter 4 classes tout comme Notre-Dame-de-l'Assomption. L'école Monseigneur-Milot quant à elle accueillera 5 classes supplémentaires. À Princeville, l'école Sacré-Coeur pourra bénéficier de quatre nouvelles salles de classe.

Le plus imposant projet concerne l'agrandissement de l'école secondaire Le tandem de Victoriaville alors que la capacité de l'établissement sera augmentée de 176 élèves. Un nouveau gymnase sera érigé en plus des différentes salles requises pour les besoins des élèves au secondaire.

Les appels d'offres en cours pour différentes spécialités permettront de peaufiner l'échéancier de ces travaux qui seront amorcés au cours des cinq prochaines années.

Notre-Dame-des-Pins

Un autobus scolaire se retrouve en fâcheuse position à cause d'un GPS



Photo : Claude Poulin



Par Sylvio Morin, Chef des nouvelles

Le chauffeur d'un autobus scolaire s'est retrouvé en fâcheuse position, en fin d'après-midi hier, après avoir emprunté une route de campagne qui l'a mené sous le viaduc de l'autoroute 73 à Notre-Dame-des-Pins où l'engin s'est finalement enlisé.

Le conducteur, à l'emploi de Beauce Autobus, et installé dans la région depuis seulement cinq ans, a remplacé un collègue sur un trajet qu'il n'avait jamais emprunté.

Après avoir terminé son parcours dans le secteur de Saint-Simon-les-Mines, le chauffeur a voulu se diriger vers la Polyvalente de Saint-Georges pour effectuer son autre trajet. Il a alors activé son GPS pour obtenir la route à emprunter.

Les indications de l'appareil l'ont mené au rang Saint-Charles puis, à la hauteur de Notre-Dame-des-Pins, il a bifurqué sur la droite dans un chemin de campagne selon les instructions du GPS. Il a ainsi parcouru 1,2 km, passant sous le viaduc de l'autoroute 73.

C'est après le viaduc que le chemin plat s'est transformé en pente et que l'autobus a commencé à ralentir sa progression. Puis les roues se sont mises à patiner et le véhicule à faire du sur place. Le conducteur a alors engagé son autobus vers l'arrière pour se donner un élan mais c'est alors, compte tenu de l'étroitesse de la route, que le véhicule s'est embourbé. En débarquant de son engin pour constater l'état de la situation, le pauvre conducteur s'est aperçu qu'il avait emprunté... un sentier de motoneige!

« *Les gens du coin m'avaient dit que les GPS, ça marchait pas par ici. Maintenant, je les crois* », de confier le chauffeur lors d'un entretien téléphonique avec *EnBeauce.com*, bien désolé de l'incident qui n'a cependant causé aucun dommage matériel ni blessure à autrui.

L'entreprise Excavations Notre-Dame s'est rendu sur les lieux hier soir pour sortir l'autobus de l'endroit. L'opération s'est déroulée sans problèmes et un dirigeant de Beauce Autobus a précisé que l'engin était en parfait état pour être en service aujourd'hui.

COVID-19 : 3 nouveaux cas signalés dans autant d'écoles de la Beauce

Par Salle des nouvelles



Photo: Archives

La Direction de la santé publique (DSP) signale que trois diagnostics de COVID-19 ont été confirmés dans des écoles du Centre de services scolaires de la Beauce-Etchemin.

Ainsi, il y a un cas à l'école Saints-Anges (Saints-Anges), un cas à la Polyvalente Benoît-Vachon (Sainte-Marie) et un cas à la Polyvalente Saint-François (Beauceville).

Pour ces cas, aucun retrait supplémentaire n'a été demandé par la santé publique.

Les personnes mises en isolement ont déjà été contactées. Les écoles demeurent ouvertes pour les élèves qui ne sont pas en isolement et continuent d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation.

Seulement les élèves qui ont été isolés par la Santé publique ont droit à l'enseignement à distance.

Des « actes illégaux » commis à Lester-B.-Pearson, selon le DPCP

Des accusations de fraude visent trois individus qui sont derrière plusieurs collèges privés du Québec.



Une enquête visant la Commission scolaire Lester-B.-Pearson avait été lancée par le gouvernement du Québec dès 2016. PHOTO : RADIO-CANADA / CHARLES CONTANT

Romain Schué

« De faux documents auraient été utilisés par des individus qui œuvraient au sein [de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson] pour favoriser ou accélérer de façon illégale le traitement et l'obtention de permis pour des étudiants », a indiqué mercredi le procureur de la Couronne Louis-Philippe Meek Baillot aux journalistes présents au palais de justice de Montréal.

Fin novembre, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a déposé plusieurs chefs d'accusation contre Carol Mastantuono, sa fille Christina et l'homme d'affaires ontarien Naveen Kolan. Ils sont accusés de fraudes, d'abus de confiance, d'usage et de production de faux documents.

Les trois accusés devaient comparaître pour la première fois mercredi au palais de justice. Ils n'étaient pas présents et leurs avocats n'ont pas voulu émettre de commentaires. Ils seront de retour en cour le 24 mars.

Les faits allégués se seraient produits en 2014 et 2016. Carol Mastantuono dirigeait alors le département international de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) avant d'être licenciée en 2016. Sa fille, Christina, était elle aussi une employée de l'établissement.

Naveen Kolan avait quant à lui une entente avec la CSLBP. Par le biais de sa firme de recrutement Edu Edge, il était responsable de recruter des étudiants étrangers, qui venaient principalement d'Inde.

Les trois accusés auraient, selon le représentant du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), commis des infractions criminelles et des actes illégaux dans le processus d'immigration de ces étudiants étrangers. Selon l'UPAC, le préjudice est évalué à 1,4 million de dollars.

Ce n'est pas le procès qu'on entend faire sur la façon dont sont gérées des commissions scolaires au Québec, mais bien des individus ont commis des actes illégaux à travers le processus d'obtention des permis d'étudiants étrangers.

- Louis-Philippe Meek Baillot, procureur de la Couronne

Une enquête de Radio-Canada avait déjà révélé ces soupçons en novembre 2019. Le gouvernement du Québec remettait alors en question la véracité d'attestations de français, qui permettaient à ces étudiants de postuler à un programme d'immigration.



Carol Mastantuono et Naveen Kolan ont travaillé ensemble à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. On les voit ensemble, en 2013, dans un événement.
PHOTO : FACEBOOK / EDU EDGE

Derrière de nombreux collèges privés

Après son expérience à la CSLBP, Carol Mastantuono a fondé une firme de recrutement, Rising Phoenix International, et a signé de nombreuses ententes avec différents collèges privés et cégeps pour recruter des étudiants étrangers, principalement en Inde.

Sa firme a également mis la main sur des collèges déjà existants, comme le CDE, à Sherbrooke, ou le CCSQ, à Longueuil. Mme Mastantuono a aussi ouvert son propre établissement, le Collège M du Canada, début 2020, dans l'arrondissement de LaSalle, à Montréal.

De son côté, Naveen Kolan a fondé son propre collège, le Collège Matrix à Montréal, avant de mettre la main sur Aviron Québec collège technique. Il a aussi signé une entente avec le cégep Marie-Victorin et celui de la Gaspésie et des Îles, qui a ouvert un campus à Montréal, dont le recrutement est entièrement géré par Matrix.

Dans les jours qui ont suivi leur mise en accusation, Carol et Christina Mastantuono ont cependant retiré leur nom de la liste des actionnaires de Rising Phoenix International. Cette firme est désormais dirigée par le mari de Carol Mastantuono, Giuseppe Mastantuono.

Naveen Kolan s'est également écarté, officiellement, de la gestion des collèges privés qu'il dirigeait.

Un marché lucratif

Au cours des dernières années, le nombre d'étudiants indiens présents au Québec a connu un bond spectaculaire. Il y a désormais plus de permis d'études délivrés aux Indiens qu'à des Français ou à des Chinois.

Après plusieurs reportages de Radio-Canada révélant l'existence d'un marché très lucratif et d'une vive concurrence, Québec a fait part de ses inquiétudes et a lancé une série d'enquêtes. Celles-ci visent une dizaine d'établissements, dont ceux ayant été en lien avec Carol Mastantuono et Naveen Kolan.

Selon nos informations, les rapports de ces enquêtes devraient arriver sur le bureau de la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, d'ici la fin du mois de février.

Une révocation des permis d'enseignement de certains établissements et un renforcement de la Loi sur l'enseignement supérieur sont notamment déjà envisagés par le gouvernement Legault.

Un nouveau protecteur de l'élève pour l'Abitibi-Témiscamingue et la Baie-James



Les élèves et leurs parents peuvent avoir recours au protecteur de l'élève. (archives). PHOTO : ISTOCK / SKYNESHER

Piel Côté

Les six centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James nomment René Forgues à titre de protecteur de l'élève.

Selon la Loi sur l'instruction publique, chaque Centre de service scolaire doit avoir une personne en place pour jouer ce rôle.

Évidemment, l'objectif est toujours la réussite de l'élève et de trouver des solutions avant de se rendre au protecteur, mais si on a besoin de se rendre, ça prend quelqu'un de compétent qui peut faire le travail et qui est impartial à travers le processus, soutient la secrétaire générale du Centre de services scolaire Harricana, Johanne Godbout.

Son rôle sera d'intervenir à la demande des élèves ou des parents si ceux-ci sont insatisfaits de l'examen d'une plainte auprès de leur direction d'école.

Il peut aussi jouer le rôle de médiateur si un différend survient entre une direction d'école et un parent, par exemple.

René Forgues ne disposera pas d'un pouvoir décisionnel dans son mandat.

Il peut cependant émettre des recommandations auprès des conseils d'administration.



René Forgues a été nommé à titre de protecteur de l'élève en Abitibi-Témiscamingue.

PHOTO : COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

J'ai déjà été directeur d'un service de réadaptation pour jeunes en difficulté et vous comprendrez que ces jeunes sont placés non pas de façon volontaire. À l'occasion, je recevais des plaintes contre les éducateurs et j'ai eu à gérer ce genre de situation. Ma priorité est de savoir de quoi se plaint le jeune et de veiller à ce que l'analyse soit bien faite, mentionne-t-il.

L'an dernier, une dizaine de plaintes ont abouti sur le bureau du protecteur de l'élève.

Vers une recrudescence du décrochage ?

Éducation. Des voix s'élèvent à Montréal-Nord pour s'inquiéter d'une éventuelle augmentation du décrochage scolaire et demander que davantage de ressources soient mises en place pour aider les élèves du quartier.



OLIVIER FAUCHER
ofaucher@metromedia.ca

La députée de Bourassa-Sauvé, Paule Robitaille, estime que les mesures sanitaires, dont l'enseignement à distance, pèsent lourd sur la motivation des jeunes. Selon le site «Covid écoles Québec», plus de 1700 écoles ont vu des classes basculer au moins une fois en enseignement à distance en raison d'éclosions de COVID-19.

Mme Robitaille s'inquiète particulièrement pour sa circonscription qu'elle craint de voir «perdre ses acquis» en matière de persévérance scolaire.

«Il y a beaucoup de gain durant les dernières années. Le taux de diplomatie a beaucoup augmenté à Montréal-Nord. Mais là, j'ai peur qu'on perde ce qu'on a construit durant les dernières années. Ça m'inquiète beaucoup.»

À titre d'exemple, l'école Calixa-Lavallée a vu son taux de décrochage passer d'environ 60% en 2006 à 26%.

Selon Mme Robitaille, les

familles défavorisées «sont beaucoup affectées» par ce qui se passe, ce qui lui fait conclure que les dommages collatéraux en matière de décrochage seront plus graves dans sa circonscription.

Le Parti libéral du Québec, dont elle fait partie, demande que davantage de services de tutorat soient mis à la disposition des élèves et que l'état rembourse les rembourse en partie ou en totalité, en fonction de la situation économique des familles.

Organismes «sous pression»

L'organisme Un itinéraire pour tous, qui offre des services d'aide aux devoirs aux jeunes du secondaire dans le secteur nord-est, observe une tendance préoccupante depuis quelques mois.

«On a des parents aussi qui viennent nous voir pour nous demander de l'aide parce qu'ils sont débordés et constatent que leur jeune prend un autre chemin que l'école», explique le directeur, Ousseynou Ndiaye.

Un itinéraire pour tous a dû réduire la capacité des salles où il peut offrir de l'aide aux devoirs. En contrepartie, il a développé un accompagnement à distance via une plateforme virtuelle pour les élèves, en plus d'obtenir l'autorisation d'utiliser des salles de bibliothèque.

«La pression est là vu la grandeur de l'ouvrage et le peu de services qui sont offerts parce que peu d'organismes sont pleinement opérationnels», exprime M. Ndiaye.

Le taux de diplomatie a beaucoup augmenté à Montréal-Nord. Mais là, j'ai peur qu'on perde ce qu'on a construit durant les dernières années.

Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé

Une fracture numérique pas colmatée

Depuis le printemps 2020, le gouvernement et des organismes ont prêté ou offert du matériel informatique afin répondre au problème de la fracture numérique dans les milieux défavorisés.

Au Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île, 9400 ordinateurs portables ou tablettes ont été prêtés.

Toutes les familles qui ont fait la demande pour un équipement informatique en ont reçu un, a affirmé la directrice des communications du CSSPI, Valérie Biron. Nous n'avons pas un nombre limité, nous fournissons selon le besoin.

À la grandeur du CSSPI, c'est environ 9400 ordinateurs portables et tablettes qui sont actuellement prêtés.

Malgré cela, l'accès à cet équipement et à une connexion Internet est un problème qui continue d'affecter les jeunes du quartier, souligne M. Ndiaye.

«Les gens pensent qu'un ordinateur dans une maison ça suffit, mais tout dépend de la taille du ménage. C'est un secteur avec des familles considérablement nombreuses, avec 4 ou 5 enfants souvent. C'est un problème dès que deux jeunes doivent se connecter à la même heure.



Éducation. Une pétition pour mieux traiter les plaintes

Une pétition lancée par le collectif des Béliers solidaires presse le gouvernement de réformer le Protecteur de l'élève afin d'améliorer le mécanisme de plaintes pour des situations vécues à l'école.

Lancée sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, la pétition qui prend fin le 31 janvier a récolté 275 signatures. Elle demande notamment que le Protecteur de l'élève devienne un mécanisme de plainte indépendant des centres de service scolaires, qu'il soit plus accessible et plus transparent et qu'il prévoie «des sanctions sévères contre les actes de violence et d'intimidation à caractère discriminatoire.»

En octobre, le collectif Béliers solidaires formé d'élèves et d'anciens élèves de l'école Henri-Bourassa avait publiquement dénoncé un enseignant aux propos offensants et le traitement des plaintes des élèves par la direction de l'école.

«Les élèves et leurs parents ont fait la chose logique de faire confiance au système, relate Gio Olmos. Ils ont confié à la direction leur histoire en pensant qu'elle allait s'en charger. Le Protecteur de l'élève n'est pas un outil qui nous a été rapporté comme étant l'une des ressources qu'on avait.»

«Ça n'aurait pas perduré»
La députée de Bourassa-Sauvé,

Paule Robitaille, porte cette pétition à l'Assemblée nationale. Elle pense que la situation de l'école Henri-Bourassa «n'aurait pas perduré» si le mécanisme de plainte avait été plus accessible et plus indépendant.

«La réforme ferait en sorte que la plainte serait directement reçue par le bureau du Protecteur de l'élève qui la traiterait indépendamment, explique-t-elle. Actuellement, le mécanisme est lourd et complexe. Il ne garantit pas nécessairement une neutralité et une protection de l'élève.»

Le Parti libéral du Québec, dont elle est membre, avait pressé cet automne le ministre de réformer la loi sur le Protecteur de l'élève. Le ministre Roberge avait alors réitéré son intention d'agir en ce sens.

Une experte prône la proximité

Selon une étude de la Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence de l'Université Laval, environ un élève québécois sur 10 subit au moins une agression verbale ou physique chaque année de la part du personnel scolaire.

Pour la titulaire de cette Chaire, Claire Beaumont, le Protecteur de l'élève «doit être réformé», mais la nouvelle forme qu'il doit prendre doit être débattue.

L'experte pense toutefois

que cette instance doit rester une option de dernier recours.

«Il faut penser à une façon, le plus près possible des élèves dans les écoles, de trouver une oreille attentive pour que ces comportements-là cessent.»

Elle reconnaît toutefois qu'il est «très long» pour qu'un dossier se rende jusqu'au Protecteur de l'élève, ce qui «n'est pas souhaité».

OLIVIER FAUCHER

Qu'est-ce que le protecteur de l'élève ?

- En vertu de la loi actuellement en place, chaque centre de services scolaires dispose d'un Protecteur de l'élève dont la mission est de traiter indépendamment les plaintes à l'endroit d'un service rendu par le Centre de services. Plusieurs étapes doivent toutefois être franchies avant qu'une plainte n'aboutisse sur son bureau.



Purificateurs : CSEM va de l'avant

Éducation. Alors que le gouvernement ne recommande toujours pas l'installation de purificateurs d'air dans les écoles, la Commission scolaire English Montréal (CSEM) a pris les devants. Elle prévoit installer des purificateurs dans 30 établissements d'ici la fin du mois.



ZOÉ MAGALHAES
zmagalhaes@metromedia.ca

L'école primaire Pierre Elliott Trudeau, située sur la rue Cartier à Rosemont, a été la première pendant les Fêtes à être équipée des purificateurs à filtre HEPA. D'ici la fin du mois, la CSEM espère installer 806 purificateurs dans 30 de ses établissements dépourvus de ventilation mécanique.

«Nous pensons tout simplement que le gouvernement a tort. Notre décision d'installer rapidement des purificateurs d'air dans nos écoles se base sur des études sérieuses menées en Allemagne et aux États-Unis. Le rapport de la Santé publique se base sur une étude coréenne qui ne concerne pas les écoles, mais des milieux de travail comme les centres d'appels,

considère le président de la CSEM Joe Ortona.

Il se dit «perturbé et surpris» par la position du ministère de l'Éducation, qui préconise d'ouvrir les fenêtres des salles de classe.

«Les arguments avancés par le gouvernement sont les mêmes que pour les masques au début de la pandémie. On nous dit que les purificateurs peuvent donner un faux sentiment de sécurité et être néfastes s'ils sont mal utilisés. Il faudrait concentrer nos efforts à s'assurer qu'ils sont bien utilisés plutôt que de les bannir», défend M. Ortona.

Québec soit aider les commissions scolaires à payer les purificateurs d'air, estime-t-il. Leur achat a coûté plus de 1,7 M\$ à la CSEM.

«Je crois qu'on ne devrait pas payer pour des frais de santé et de sécurité en temps de pandémie. Mais, quoi qu'il en soit, si on a d'autres décisions à prendre pour préserver la santé de nos élèves et de nos employés, on n'attendra pas le gouvernement», affirme-t-il.

Enseignants inquiets

Au cours des dernières semaines, plusieurs enseignants ont d'ailleurs exprimé leurs craintes face à cet enjeu. Certains d'entre eux se sentent incompris par le gouvernement, qui ne semble pas les prendre au sérieux.

«On demande aux profs d'ouvrir les fenêtres, mais il faut comprendre que

«Quoi qu'il en soit, si on a d'autres décisions à prendre pour préserver la santé de nos élèves et de nos employés, on attendra pas le gouvernement.»

Joe Ortona, président de la CSEM

certaines classes n'en ont pas, et que ça risque aussi d'être difficile à faire quand il fera -20° ou qu'il y aura des tempêtes de neige», déplorait la présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Catherine Beauvais-St-Pierre à *Métro* la semaine dernière.

La problématique ne date pas d'aujourd'hui, rappelait le président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Sylvain Mallette. La pénurie d'enseignants et la vétusté des établissements scolaires ont surtout été mises en lumière par la crise sanitaire, croit-il.

«Les craintes sont nombreuses, parce que les problèmes qui existaient avant la pandémie étaient nombreux, et que la pandémie n'a pas eu pour effet de les résorber. Au contraire, elle exacerbe ces difficultés», conclut-il.

Puisque la FAE n'a pas d'enseignants dans les établissements de la CSEM, elle n'a pas souhaité commenter la décision d'English Montreal d'installer des purificateurs d'air.

AVEC FÉLIX LACERTE-GAUTHIER



Évaluation de la qualité de l'air dans quelques établissements scolaires

Par Adèle Arseneau
redacteur@leradar.qc.ca

Jean-Michel Cyr, directeur des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Îles, explique que le 30 novembre dernier, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, avait demandé à l'ensemble du réseau scolaire du Québec d'effectuer des échantillonnages afin de connaître le taux de concentration de dioxyde de carbone dans les établissements.

Il s'agit d'un gaz carbonique naturellement formé pendant la respiration notamment, qui, en temps de pandémie, peut être constitué de particules virales.

Les quatre échantillons pris donnent des indications quant à la qualité de l'air dans une classe et les risques de transmission, explique-t-il. « On nous a demandé d'échantillonner quatre endroits, et à trois reprises. Par exemple, dans un cours, on prenait le taux au début, au milieu et à la fin du cours. Au milieu du cours, il y avait la consigne d'ouvrir la fenêtre pour une durée de 20 minutes, tout dépendant des conditions météo extérieures. »

La valeur naturelle extérieure est située entre 420 et 425 PPM (partie par million, soit le taux de concentration de CO₂), la CNESSST (commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail) a établi à 5000 PPM la concentration admissible en milieu de

travail et le ministre de l'Éducation l'a établie à 1000 PPM dans le réseau. « Sous 1000 PPM, c'est vraiment l'idéal », note le directeur des ressources matérielles. Une classe de la polyvalente, le centre de formation des adultes, l'aile G de la polyvalente et l'école primaire Stella-Maris ont été évalué pour une moyenne de 950 PPM.

« On peut distinguer des comportements différents : les systèmes de ventilation mécaniques performant hyper bien et on a un bon contrôle sur l'apport d'air frais, c'est la Cadillac des ventilations (certains gymnases d'écoles primaires, l'aile G de la polyvalente ainsi que l'auditorium, la bibliothèque, les locaux de musique, d'arts plastiques en ont). D'autres endroits ont des ouvertures de fenêtres et de portes, dont la ventilation se fait manuellement par le personnel (matin, soir, pauses et midi) et permet de faire diminuer le taux de CO₂ rapidement et régulièrement dans la journée. L'envers de la médaille, c'est qu'il faut que ce soit appliqué de façon stricte. »

Les effets d'un fort taux de CO₂ -au delà de 5000 PPM- vont de maux de tête à une perte de concentration, de l'agitation ou au contraire, de la somnolence. Cela peut réduire le taux de productivité et avoir un effet sur la concentration.

Des tests à la grandeur des écoles seront effectués prochainement pour faire le portrait exhaustif du réseau. En attendant les prochaines directives, des détecteurs de CO₂ ont été achetés.

Communiqué (s)

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Pour une saine gestion des écrans à l'école

Amos, 19 janvier 2021 – Lors de sa dernière séance, le conseil d'établissement de l'école alternative Harricana a adopté une politique d'utilisation des écrans à l'école. Un outil simple visant un meilleur encadrement et permettant d'en minimiser les effets néfastes tout en profitant des effets positifs.

L'idée originale de cette politique provient du comité de coéducation de l'école. L'an passé, les parents dudit comité ont pris connaissance de constats d'études récentes sur les effets négatifs quant à la surutilisation des écrans chez les enfants. Cette tendance d'utilisation exagérée des écrans a malheureusement été accentuée dans les derniers mois avec le confinement et les restrictions sanitaires.

Cette politique novatrice présente sommairement les effets néfastes de l'utilisation des écrans, mais également les bonnes pratiques à appliquer dans le quotidien des élèves. L'énoncé de principe situe le rôle important des acteurs éducatifs dans ce phénomène : « *Puisque l'école s'investit déjà dans l'acquisition de saines habitudes de vie au niveau de l'alimentation et de l'activité physique, il est cohérent et primordial que l'encadrement de l'utilisation des écrans en fasse partie à part entière* ». Dans cette optique, tous les membres du personnel se sont engagés à suivre les lignes de conduite suivantes :

1. Avoir un regard critique et un souci de démontrer personnellement de bonnes habitudes d'utilisation des écrans à l'école (modélisation)
2. Utiliser les écrans dans un but pédagogique uniquement (sauf exception lors d'activités spéciales)
3. S'assurer que l'utilisation de l'écran pour une activité donnée a une valeur ajoutée par rapport à une activité équivalente sans écran, sinon, réévaluer la pertinence de l'utilisation de l'écran.
4. S'assurer que les élèves ayant besoin d'outils technologiques pour leurs apprentissages puissent en bénéficier et les utiliser à bon escient.

Comme la communauté éducative est au cœur de l'école alternative Harricana, la politique de saine utilisation des écrans a été transmise à tous les parents et est accompagnée d'un Petit guide PAUSE pour la famille : 8 ASTUCES POUR MIEUX GÉRER LES ÉCRANS (Pauseonécran.com).

- 30 -

Sources et renseignements

Manon Belzile

Directrice école alternative Harricana

819 732-0704

Une communauté éducative, engagée et créative où les élèves se réalisent!

UN NOUVEAU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET UNE VIDÉO EXPLIQUANT LE PROCESSUS DES PLAINTES EN MILIEU SCOLAIRE

Amos, le 20 janvier 2021 -- Les six centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James annoncent la nomination de monsieur René Forgues à titre de protecteur de l'élève et lancent une vidéo expliquant le processus de plaintes aux parents ainsi qu'aux élèves.

Le protecteur de l'élève, monsieur René Forgues

Ce diplômé en droit compte sur un solide bagage de 36 années d'expérience à titre de gestionnaire au sein du Centre de réadaptation La Maison ainsi que du Centre Normand. Il possède également une bonne connaissance du réseau scolaire puisqu'il a siégé pendant plus de 10 ans au sein d'un conseil des commissaires.

Le rôle du protecteur de l'élève

Comme prévu à l'étape 2 du processus, le protecteur de l'élève intervient à la demande de l'élève ou de ses parents si ce ou ces derniers(s) sont insatisfaits de l'examen de leur plainte ou du résultat de cet examen et ce, après qu'ils aient porté la situation à l'attention du responsable du traitement des plaintes.

Le protecteur de l'élève reçoit la plainte, verbalement ou par écrit, détermine si elle est recevable, puis s'assure que l'élève ou le parent a d'abord tenté de résoudre le différend selon les étapes 1 et 2. Il analyse la plainte, obtient les commentaires des personnes concernées et consulte divers documents. Il peut informer ou conseiller l'élève ou ses parents sur leurs droits et sur les recours possibles, ou les orienter vers les autorités compétentes. Il peut aider les parties à trouver une solution, ou à rétablir la communication entre elles. Si l'intervention du protecteur de l'élève s'avère infructueuse, et que la nature de la plainte le justifie, il transmet au conseil d'administration, au plaignant et aux intéressés son avis écrit sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, propose les correctifs qu'il juge appropriés. Il a un pouvoir de recommandation auprès du conseil d'administration, mais n'a pas de pouvoir décisionnel. Il ne peut prendre des décisions en lieu et place des établissements et services du centre de services scolaire, ni modifier une décision du conseil d'administration sur une demande de révision de décision en application des articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique. La présidence du conseil d'administration informe par écrit le plaignant des suites qu'il entend donner à toute recommandation du protecteur de l'élève.



M. René Forgues, protecteur de l'élève pour les centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James.

Une vidéo pour expliquer la procédure d'examen des plaintes

L'objectif de la vidéo vise à démystifier le processus de plainte des centres de services scolaires. En effet, l'expérience des dernières années fait ressortir que le protecteur de l'élève sert de porte d'entrée pour déposer une plainte alors que normalement il devrait intervenir qu'à la toute fin du processus. La vidéo résume le processus en trois étapes. Elle est diffusée sur les sites Web des centres de services scolaires et sera présentée au cours de la prochaine année aux membres des comités de parents.

Le processus des plaintes en 3 étapes

En général après ne pas avoir été en mesure de régler la situation avec le membre du personnel concerné :

- 1) le traitement des plaintes propose de commencer l'intervention auprès de la direction d'établissement pour régler le différend.
- 2) si les deux parties n'arrivent pas à s'entendre, le parent ou l'élève adulte s'adresse à la personne responsable des plaintes au centre de services scolaire.
- 3) finalement, si la personne demeure insatisfaite de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen, elle peut s'adresser au protecteur de l'élève.

Le protecteur de l'élève doit, dans les 30 jours suivant la réception de la demande du plaignant, donner au conseil d'administration concerné son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Procédure des plaintes et coordonnées du protecteur de l'élève

La procédure d'examen des plaintes est disponible sur le site Web de chaque centre de services scolaire ainsi que les coordonnées pour joindre le protecteur de l'élève.

Centre de services scolaire de la Baie-James

www.csbj.qc.ca, protecteur_eleve@csbaiejames.qc.ca ou au 418 748-7621, poste 2335

Centre de services scolaire Harricana

www.csharricana.qc.ca, protecteur@csharricana.qc.ca ou au 819 732-6561, poste 2345

Centre de services scolaire du Lac-Abitibi

www.csdla.qc.ca, protecteur@csdla.qc.ca ou au 819 333-5411, poste 2250

Centre de services du Lac-Témiscamingue

www.cslt.qc.ca, protecteur_eleve@cslt.qc.ca ou au 819 629-2472, poste 9900

Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

www.csob.qc.ca, protecteur@csob.qc.ca ou au 819 824-8111, poste 5999

Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda

www.csrn.qc.ca, protecteureleve@csrn.qc.ca ou au 819 762-8161, poste 2100

- 30 -

Renseignements et source
Johanne Godbout
Secrétaire générale CSS Harricana
819 732-6561 poste 2268

Plan de ventilation dans les établissements scolaires - Le gouvernement du Québec doit presser le pas

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération autonome de l'enseignement (FAE) →

Janv 21, 2021, 07:00 ET

MONTREAL, le 21 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Soucieuse de garder les écoles ouvertes en assurant la sécurité des profs et de leurs élèves jeunes et adultes, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) déclare que le plan de ventilation du gouvernement dans les établissements scolaires est insuffisant, incohérent et doit être bonifié, notamment en accélérant l'échéancier qui doit permettre d'effectuer les tests dans toutes les salles de classe du Québec.

Loin d'être rassurants, les résultats du rapport sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires, présenté le 8 janvier dernier par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, démontrent beaucoup d'incongruences selon D^{re} Nimâ Machouf, chercheuse et épidémiologiste, qui a été consultée par la FAE à ce sujet. La docteure critique notamment le seuil trop élevé de 2 000 ppm du taux de concentration de CO₂ dans l'air fixé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la mise en place de mesures correctives dans les classes, alors que la norme sécuritaire établie par le ministère de l'Éducation (MEQ) est d'environ 1 000 ppm¹. En effet, si l'on se réfère au *Document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires* du MEQ, on relève que le taux de CO₂ dans les locaux ventilés mécaniquement ne devrait pas dépasser 700 ppm de plus que la concentration dans l'air extérieur (dont la moyenne se situe autour de 400 ppm), et d'un maximum de 1 000 ppm pour les nouveaux bâtiments².

Toujours selon D^{re} Machouf, la méthodologie utilisée pour analyser la qualité de l'air dans les établissements scolaires est inadéquate puisque les conclusions sont basées sur les moyennes des mesures obtenues dans les classes, et que certaines des mesures auraient été prises alors qu'aucun élève n'était présent en classe ou une fois que les classes avaient été ventilées. De plus, les mesures effectuées dans les classes non ventilées (où il n'était pas possible d'ouvrir les fenêtres) ont quant à elles été exclues des analyses. La méthodologie utilisée pour effectuer les tests alimente de vives inquiétudes et justifie que le gouvernement bonifie son plan.

À la lumière de ces constats, et dans la foulée de la mise en place d'un couvre-feu qui témoigne de la gravité de la situation sanitaire au Québec, la FAE presse le ministre de l'Éducation d'accélérer l'échéancier prévu pour la réalisation des tests de la qualité de l'air dans l'ensemble des classes de la province. De plus, la FAE demande à ce que le seuil critique de concentration de CO2 dans l'air des locaux d'enseignement pour appliquer les correctifs nécessaires soit ramené à 1 000 ppm.

« Dans l'optique de garder les classes ouvertes, ces revendications permettront d'identifier le plus rapidement possible les locaux d'enseignement où des mesures correctives doivent être appliquées, ainsi que d'assurer la santé et sécurité des enseignantes et enseignants ainsi que celles de leurs élèves. C'est irresponsable de rendre les résultats de la qualité de l'air dans nos écoles à la mi-mars, surtout dans un contexte où une nouvelle souche du virus associée à une transmission plus élevée a fait son apparition au Québec! Le plan gouvernemental semble minimiser le fait que le virus de la COVID-19 se propage par aérosol. Le gouvernement peut faire mieux en mettant en place un plan de ventilation cohérent, sécuritaire et qui permette de freiner la propagation du virus, parce qu'en ce moment, le personnel scolaire est loin d'être rassuré », affirme Sylvain Mallette, président de la FAE.

La FAE tient à rappeler l'importance de la transparence dans l'accessibilité aux données colligées dans le cadre du plan de ventilation. Les directives du ministère de l'Éducation de rendre public doivent être suivies par les centres de services scolaires (CSS) afin de donner l'heure juste aux enseignantes et enseignants et de prendre rapidement les décisions et les actions qui s'imposent sur le terrain. Suivant ce même objectif, les CSS devraient également rendre disponibles des détecteurs de CO2 pour toutes les classes de leurs établissements scolaires en fournissant un protocole clair.

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

¹ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Ventilation et transmission de la COVID-19 en milieu scolaire et en soin -- Rapport du Groupe d'experts scientifiques et techniques*. [En ligne]. Janvier 2021. P. 38. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-375W.pdf>].

² MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ). *Document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires*. [En ligne]. Octobre 2020. Annexe 3, p.29. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/reseau/qualite_air_reference_s.pdf].